

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.) — Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

Signes extérieurs d'une lente évolution

Les anciens combattants français donneront-ils une nouvelle orientation à la politique de leur pays ?

Quelle que soit l'importance du manifeste des hommes qui gagnèrent la guerre, on ne peut en attendre pour le moment encore les réformes indispensables au redressement de la France

L'opinion française suit avec une attention passionnée les répercussions du fameux manifeste de M. Henri Pichot, auquel il faut bien le dire, les « politiques » n'ont ménagé qu'un accueil extrêmement réservé. Sans aller jusqu'à prendre position contre lui, ce qui électoralement risquerait, pour certains tout au moins, de leur coûter leur siège, ils ont cependant fait dire, ou laissé dire dans les journaux d'opinion, que l'initiative de M. Pichot n'était étayée que sur bien peu de chose, essayant ainsi de minimiser une initiative dont le plus grand défaut est à leurs yeux de faire litière des prérogatives parlementaires.

Un argument a été particulièrement exploité qui avait toujours réussi jusqu'ici et qui consiste à opposer les associations les unes aux autres en prétendant de leur couleur politique. En effet, l'Union fédérale est cataloguée organisation de gauche alors que l'Union nationale est plutôt classée à droite. Cette fois-ci, la manœuvre a échoué et les deux présidents, M. Pichot pour la première et M. Jean Goy pour la seconde, ont l'un et l'autre affirmé l'identité de leurs vues donnant ainsi aux parlementaires un exemple d'union en dehors des partis, qu'ils feraient bien de méditer.

Ce premier torpillage raté, un second a été tenté en profitant cette fois-ci de la multiplicité des associations d'anciens combattants qui se sont créées dans le pays. A entendre les détracteurs de M. Pichot, ce dernier, même fort de l'accord de l'Union fédérale et de l'Union nationale, n'avait pas qualité pour se dire mandaté par la totalité des anciens combattants et pour cette bonne raison que des quantités d'autres groupements n'avaient pas été consultés.

A cette objection, un journaliste, M. Jacques Péricard, a répondu dans « L'Intransigeant » en publiant des interviews des présidents ou des secrétaires généraux des associations ainsi mises directement en cause. Il serait fastidieux d'en donner le détail aussi bien que de reproduire les déclarations de leurs responsables. Bornons-nous simplement à dire que toutes, jusqu'ici, ont marqué leur accord unanime et approuvé le geste de M. Pichot.

Il y aura bien quelques oppositions, elles viendront des A. C. réunis sous la bannière communiste et qu'on verrait mal, en bonne logique, réclamer l'union nationale que leurs élus ont si bien répudiée à la Chambre lors des votes sanctionnant l'accord de Munich et l'octroi pour 45 jours des pleins pouvoirs au gouvernement Daladier.

Une autre manœuvre n'est pas sans intérêt à dévoiler, car elle montre à merveille le jeu dissolvant de la politique; l'affaire a commencé par un bruit, par des confidences faites de bouche à oreille; la rumeur a ensuite grossi et elle peut se résumer en ceci :

« La lettre Pichot n'est qu'une combinaison montée par Daladier afin de s'assurer les pleins pouvoirs jusqu'en 1940 et préparer ainsi une véritable dictature personnelle. »

Dans la grande presse, Henri de Kerillis fit écho et publia même un révélateur article dans lequel il accusait ouvertement le président du conseil d'avoir « inspiré » le président de l'Union fédérale. Un démenti suivit cette accusation.

— Je vous apporte sur mon honneur de combattant, a écrit M. Pichot au directeur de « L'Époque », l'affirmation publique qu'il n'en est rien.

Mais tout cela, dira le lecteur, ce ne sont jusqu'ici que des paroles. Et les actes, quand viendront-ils ?

Voilà M. Daladier fort de l'appui d'une majorité massive à la Chambre, délivré des communistes par la grâce du comité des radicaux et par surcroît, appuyé par l'unanimité ou presque des anciens combattants. Jamais on ne vit un chef de gouvernement mieux assuré de sa liberté d'agir. Alors, qu'attend-il pour seconder la défermée de la politique et s'atteler à la besogne, qui ne manque pas dans tous les domaines ?

Hélas, il faudrait pour cela que M. Daladier veuille bien se rappeler qu'avant d'être président du conseil et radical, il est avant tout et uniquement Français.

Pour qu'il agisse, il faudrait qu'il oublie le chemin de la rue de Valois ou celui du Palais Bourbon, il faudrait qu'il ose, qu'il saute le Ru-

bicon, non pas pour lui, mais pour la France.

Faut-il écrire une fois encore que si nous avons applaudi aux tentatives de redressement du président du conseil, nous n'avons pu que regretter le voir s'arrêter toujours à mi-pente ?

M. Daladier, qui parle peu et qui s'en flatte, avait dans son gouvernement un homme fort intelligent et qui donna récemment sa démission, M. L.-O. Frossard. Celui-ci, interrogé sur l'initiative Pichot, l'union des Français et le gouvernement de salut public préconisés par les A. C., a répondu d'une façon que j'oserai qualifier de « parlementaire ».

En l'espèce, c'est un chef-d'œuvre, le voici :

« Le plan » de M. Pichot consiste à remettre notre sort aux mains d'hommes qui se seraient reconnus et proclamés entre eux indispensables. On m'accusera de ne montrer pour ce mode de recrutement qu'un enthousiasme mitigé. Plus j'accorde de moyens d'agir au gouvernement, plus je suis fondé à m'assurer, au préalable, que par le choix de ses membres, l'autorité qui s'attache à leur personne, les capacités qu'ils ont montrées, le rôle qu'ils ont joué, la place qu'ils tiennent dans la vie française, ce gouvernement mérite que je lui ouvre le large crédit dont il se déclare avoir besoin. Le sénateur Dormann (1), qui est bien, je pense, un ancien combattant authentique, a déjà remarqué que les six millions d'anciens combattants de M. Pichot appartiennent à toutes les classes et à tous les partis. Ces classes et ces partis composent la France. Le gouvernement qui n'en tiendrait pas compte ne serait qu'un gouvernement de hasard et d'aventure, sans prestige et sans appuis. Il ne saurait pas la France: il la perdrait.

Il n'est point coutume de retoucher les œuvres d'art. Si j'ai cité tout au long celle-ci, ce n'est pas pour la commenter, mais parce qu'elle m'apparaît comme la plus parfaite expression de l'opinion parlementaire... radicaux compris.

Alors ? Alors je pense qu'il faut saluer bien bas l'auteur du manifeste, enregistrer avec joie les signes précurseurs d'union entre les Français que constitue le ralliement des A. C. et pour le reste, j'ai bien peur qu'il nous faille encore attendre.

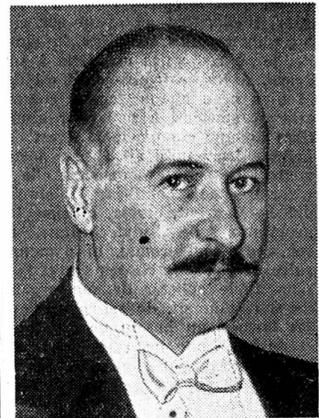
Gaston GELIS.

(1) Président de l'Association générale des mutilés de guerre.

La presse allemande rend hommage à M. François-Poncet

BERLIN, 16 (D.N.B.). — Le gouvernement français a fait savoir officiellement que l'ambassadeur de France à Berlin, M. André François-Poncet, a été transféré à Rome.

Ce transfert est annoncé par la presse allemande. Les journaux publient de longs articles regrettant le départ de l'ambassadeur et soulignant les services qu'il a rendus, pendant toute la durée de sa mission, à la cause de la paix et à l'amélioration des relations franco-allemandes.



M. François-Poncet

Dans les Alpes françaises

« Flambeau », le chien du fort de Sollières est mort

après une carrière militaire de dix ans

La section d'éclaireurs du 99^{me} R. I. A. est en deuil. Flambeau n'est plus. Ce chien célèbre dans toute la vallée vient de s'éteindre après une carrière de 10 ans dans les Alpes.

Qui ne connaissait pas Flambeau, cet intelligent animal qui assurait entre Lanslebourg (1410 mètres) et le fort de Sollières (2700 mètres) le transport du courrier ? Pendant huit ans, Flambeau n'a pas failli une seule fois à sa tâche : une tâche vraiment dure surtout l'hiver où la température arrête toute circulation, où nos intrépides éclaireurs eux-mêmes étaient vaincus par les éléments déchaînés. Flambeau, lui, ne recula jamais. Il lutta des heures pour accomplir son devoir, car il était le seul lien vivant entre la vallée et le fort.

Qui ne l'a vu partir avec ses deux sacs, insensible à tout ce qui n'était pas son but, dédaignant les aboiements de quelques chiens de berger l'excitant à la lutte, combat qu'il ne dédaignait d'ailleurs pas en temps ordinaire ! Et le pont de la Ramasse a parfois été le témoin impassible d'une lutte héroïque. En service, Flambeau ne connaissait plus rien, ni appel, ni friandise. Rien ne pouvait le détourner : il allait, conscient de la tâche à remplir.

Depuis un an, Flambeau avait cessé tout service. Usé par cette existence, il jouissait d'une retraite méritée.

Choyé par tous il avait, malgré tout, la nostalgie de ce fort, de ses pentes, de cette neige qu'il avait vaincue si souvent.

Aussi, hier, sentant sa fin venir, il effectua une dernière fois le trajet Lanslebourg-fort de Sollières, pour venir expirer près des baraquements devant la section rassemblée.

Rupture des relations diplomatiques entre le Reich et le Brésil

BERLIN, 16. — Le D. N. B. communique :

Le gouvernement brésilien a informé le gouvernement du Reich qu'il ne jugeait pas désirable le retour à son poste de l'actuel ambassadeur d'Allemagne au Brésil. Le gouvernement allemand a fait part au gouvernement brésilien du vif étonnement que lui causait cette démarche non motivée et il a demandé que l'ambassadeur du Brésil à Berlin quitte son poste.

Deux avions militaires anglais s'écrasent au sol près de Chatham

LONDRES, 16. — Deux appareils de l'école de pilotage de la réserve de la Royal Air Force se sont écrasés sur le sol hier après-midi à Luton, près de Chatham. Les trois occupants ont été tués.

Les premiers résultats des élections communales en Belgique

BRUXELLES, 17 (Havas). — Les élections communales se sont déroulées dans le calme. Parmi les premiers résultats connus, on note pour Saint-Gilles, faubourg de Bruxelles, le pourcentage suivant des votes (entre parenthèses, le pourcentage des élections communales de 1932, auxquelles les rexistes n'ont pas pris part) : Libéraux 32,92 (35,62), socialistes 26,51 (29,94), catholiques 21,40 (28,61), rexistes 10,24, communistes 8,93 (5,81). A Anvers, dans 46 bureaux sur 234, les catholiques viennent en tête, devant les socialistes, les libéraux et les rexistes. A Malmédy, à Saint-Vith et à Herbesthal (canton d'Eupen) les premiers résultats connus donnent l'avantage aux listes belges.

Un violent typhon ravage une île du Japon

Il y a 205 disparus et près de 400 maisons détruites

TOKIO, 16. — Deux cents personnes ont disparu au cours d'un violent typhon qui s'est abattu samedi au sud de Kiou-Siou. Quatre cents maisons ont été emportées à la suite du débordement de la rivière Gora. Les récoltes sont détruites dans la préfecture de Kagoshima.

FORTE DE L'APPUI ALLEMAND ET ITALIEN

La Hongrie renouvelle ses exigences à l'égard de la Tchécoslovaquie

Le point controversé: la Russie subcarpathique

La Hongrie demande le rattachement pur et simple de ce territoire, tandis que Rome propose la solution transactionnelle du plébiscite

La situation paraît s'être brusquement aggravée:

Budapest tient des propos menaçants, tandis qu'en Slovaquie la loi martiale est proclamée dans dix-huit districts

ROME, 16. — Suivant les résolutions adoptées pendant le séjour à Rome du comte Csaky, les gouvernements italien et allemand feront à Prague une démarche à l'appui du mémorandum du gouvernement hongrois, qui, on le sait, fixait en six points ses demandes :

1. Que les territoires de la Slovaquie méridionale soient incorporés dans les frontières de la Hongrie;
2. Que les territoires de la Russie subcarpathique soient également incorporés dans les frontières de la Hongrie;
3. Qu'un plébiscite ait lieu dans la partie orientale de la Slovaquie;
4. Que soient immédiatement remis en liberté les Hongrois emprisonnés pour des raisons politiques;
5. Que soient renvoyés immédiatement en congé tous les Hongrois actuellement sous les armes;
6. Qu'une commission mixte soit créée pour établir les réparations dues à la Hongrie par suite de la destruction de certaines forêts et de certaines fabriques industrielles de la Slovaquie méridionale, dont les machines et tout l'outillage ont été transportés en territoire tchèque.

Au cours des conversations que le comte Csaky a eues avec M. Mussolini et le comte Ciano, il a été convenu de renoncer au troisième point du mémorandum, c'est-à-dire au plébiscite en Slovaquie.

En revanche, on a élargi le quatrième point en y ajoutant la requête que le statut des minorités prévu pour les Allemands de Tchécoslovaquie soit appliqué également aux minorités magyares.

En cas d'acceptation par le gouvernement tchécoslovaque du principe même des revendications hongroises, la conférence des ambassadeurs aurait à présider, comme elle l'a fait pour la région des Sudètes, à la délimitation des frontières entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

La frontière de la Tchécoslovaquie partirait de Presbourg, la nécessité ayant été reconnue pour l'existence même de cette dernière d'un port sur le Danube.

Dans les milieux diplomatiques de Rome, le sentiment qui domine est que Prague et Budapest ne tarderont pas à reprendre les négociations.

La Hongrie se déclare prête à toute éventualité

BUDAPEST, 16. — L'agence M.T.I., parlant des conversations qu'ont eues à Munich M. Daranyi, ancien président du conseil, et à Rome le comte Csaky, dit que ces conversations ont prouvé à nouveau que MM. Hitler et Mussolini appuient les revendications hongroises avec une

pleine compréhension. Aussi, de leur côté, les deux grandes puissances ont-elles instauré une activité politique diplomatique énergique pour donner une solution prochaine au problème hungaro-tchécoslovaque.

Le gouvernement hongrois a foi dans un règlement pacifique de la question, et saisira toutes les occasions qui se présenteront. Dans le cas où ces négociations pacifiques échoueraient, le gouvernement est prêt à toute éventualité.

Pour un plébiscite en Russie subcarpathique

ROME, 16 (Havas). — L'attention des milieux diplomatiques romains se concentre sur la question hungaro-tchécoslovaque dont Rome souhaite un règlement dans le sens le plus favorable pour Budapest. Rome aurait récemment suggéré au gouvernement hongrois d'insister désormais pour que la question de la Russie subcarpathique soit réglée par un plébiscite, cette formule transactionnelle paraissant devoir recueillir l'assentiment du gouvernement du Reich. Dans les mêmes milieux, l'opinion prévaut que l'ensemble de la question hungaro-tchécoslovaque pourra être réglée d'une manière satisfaisante par la voie diplomatique directe entre Prague et Budapest.

La réaction slovaque

La loi martiale dans dix-huit districts

PRESBOURG, 16 (D.N.B.). — La loi martiale a été proclamée dimanche dans 18 districts de Slovaquie et notamment à Presbourg, Komarno, Neuhäusel, Rosenau, Kosice, etc., à la suite de collisions qui se sont produites dans ces régions entre Hongrois et Slovaques. Presque tous les ministres slovaques ont effectué dimanche des voyages d'inspection dans le pays et ils ont été acclamés par la population slovaque.

Dans sa dernière séance, le comité du parti agraire a approuvé toutes les démarches faites pour réaliser l'autonomie de la Slovaquie. Toutes les sections du parti ont reçu l'ordre de collaborer avec les comités nationaux locaux. Le parti socialiste slovaque prendra le 19 octobre une décision au sujet de sa sortie de la seconde Internationale.

La Yougoslavie n'est pas favorable aux projets hongrois

BELGRADE, 16 (Havas). — On apprend de source bien informée que le gouvernement yougoslave, lorsque la création d'une frontière commune entre la Pologne et la Hon-

grie fut soulevée, fit savoir aux gouvernements intéressés qu'il n'était pas favorable à des remaniements de frontières qui ne seraient pas basés uniquement sur le principe ethnique. Les milieux compétents précisent que cette démarche ne dépasse pas le cadre yougoslave et que le gouvernement de Belgrade ne demande l'intervention d'aucune puissance. La perspective de la création d'une frontière commune entre la Hongrie et la Pologne n'est pas considérée à Belgrade d'un œil favorable et la presse s'est fait à plusieurs reprises l'interprète des réactions négatives de l'opinion à ce sujet.

Prague rapporte diverses mesures militaires

PRAGUE, 16 (D. N. B.). — Un décret du ministère de l'Armée met fin à l'incorporation d'officiers de réserve. Le service volontaire pour sous-lieutenants et aspirants de l'armée active est également supprimé. Les officiers de réserve en service dans la gendarmerie seront également licenciés. Les ordres de marche pour exercices militaires à accomplir pendant la période du 17 octobre au 31 décembre 1938 sont annulés.

Les socialistes tchèques rompent avec la II^e Internationale

Ils s'orientent vers une autre politique

PRAGUE, 16 (Havas). — Le secrétaire général du parti social-démocrate tchèque annonce qu'un projet sera présenté aux institutions responsables du parti tendant à ce que le parti social-démocrate ouvrier tchécoslovaque se retire de l'Internationale socialiste. Ce projet ne découle pas seulement des derniers événements, mais est la conséquence d'une nouvelle orientation en marche depuis plusieurs années dans le pays.

L'Angleterre avancera dix millions de livres sterling à la Tchécoslovaquie

LONDRES, 15 (Havas). — Le gouvernement britannique a décidé de demander à la Banque d'Angleterre de mettre immédiatement à la disposition du gouvernement tchécoslovaque un crédit de 10 millions de livres sterling à titre d'avance.

Suivant un communiqué publié samedi, cette somme sera consacrée à couvrir les dépenses les plus urgentes entraînées par la situation nouvelle de l'Etat tchécoslovaque.

(Voir la suite en sixième page)

UNE EXPOSITION D'ŒUVRES SUISSES EN LETTONIE

A Riga s'est ouverte une exposition suisse comprenant diverses œuvres artistiques et littéraires qui donnent au peuple letton une idée de notre position intellectuelle. Voici le ministre letton de l'Instruction publique, M. J. Auskaps, visitant l'exposition, accompagné de M. Félix Meschlin et de M. Masnata, directeur de l'office suisse d'expansion économique.



J. Richter

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses...

ROC, 2 chambres, complètement remis à neuf, pour Noël. Prix: Fr. 35.-, Etude Pettipierre & Hotz.

CASSARDES, 4 chambres, complètement remis à neuf. Grand jardin. Vue. Etude Pettipierre & Hotz.

Près de la Gare, 3 et 4 chambres, complètement remis à neuf, salle de bain installée. Prix avantageux. Etude Pettipierre & Hotz.

Un coup de téléphone et nous sommes à votre service. Carl Donner Bellevaux 8. Decoppet Frères. Ferblanterie Appareillage Fritz Gross & Fils.

Nous cherchons à placer entièrement deux jeunes gens de 17 ans, l'un comme apprenti forgeron l'autre comme cordonnier.

A LOUER FAHYS, à remettre appartement complètement remis à neuf, de 3 et 4 chambres, avec salle de bain.

A louer en ville, bel appartement moderne de sept pièces et dépendances, particulièrement meublé.

RUE DU SEYON, 1er étage de 3 chambres, complètement remis à neuf. Vastes dépendances.

CHAMBRES Deux belles chambres avec porte de communication, Chauffage central. Café de la Promenade.

EN TÊTE DU PROGRÈS. Radio Star présente ses nouveaux modèles 1939. Magasin Rue du Seyon 17.

DIFFARETTI GOINCHET. Société d'ouvrages électriques. Téléph. 52.648.

VUILLEMIN Frères COUVREURS. Rue J.-J. Lallemand 1. Neuchâtel - Tél. 5 23 77.

AVIS DIVERS On cherche pour Grindelwald, DEMI-PENSIONNAIRE.

Extrait du tableau des communications postales avec l'étranger par voie de terre, de mer et des airs.

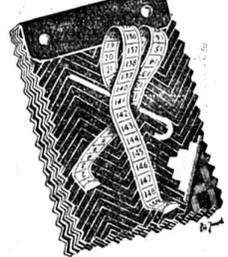
Table with columns for destination (A. Asie, B. Afrique, C. Amérique, D. Océanie) and dates (19, 20, 21, 22, 23, 24, 25). Includes times and service types.

Les heures sans la marque * (seulement les correspondances-avions) ou § (aussi les correspondances-avions) ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire.

Thiel maître-teinturier 5 17 51. Demandez nos conditions d'insertion dans cette rubrique.

BICYCLETTES ACCESSOIRES RÉPARATIONS MARCEL BORNAND. TEMPLE NEUF 6 NEUCHÂTEL.

Papeterie-Librairie des TERREAUX S. Tél. 5 12 79. Fournitures générales.



Jeune fille de 18 ans, de très bonne famille, cherche place de

JEUNE FILLE propre et de confiance, pour faire le ménage et la cuisine bourgeoise.

Jeune fille de 18 ans, de très bonne famille, cherche place de

Vous obtenez LE BIEN-ALLER DE LA MESURE et LE PRIX DE LA CONFECTION.

PENSIONS Chambre et pension. Confort. Manège 5. 2me, à droite.

Représentant Industrie de POTERIE D'ART, cherche représentant à la commission.

JEUNE FILLE 17 ans, de bonne maison, cherche place facile dans famille sérieuse.

Mesure - Confection dans les dernières nouveautés et créations de la saison.

Jolies chambres confortables, au soleil, vue, central, bain. Avec pension.

DEM. D'EMPLOIS Jeune serrurier capable, désireux se perfectionner dans la langue française.

Lingère prendrait encore quelques clients. Neuf et réparations.

GRAND TAILLEUR dames et messieurs. 150.- 130.- 110.- 90.-

Retraité cherche à louer, à l'année, un logement de deux ou trois chambres.

Je cherche Jeune fille de 16 ans, capable, désireuse de se perfectionner dans la langue française.

APPRENTISSAGES On cherche pour le début de janvier un jeune garçon honnête et en bonne santé.

Chemins de fer fédéraux Admission d'apprentis pour le service des trains.

bon orchestre de trois ou quatre musiciens. Adresser offres avec conditions.

Commissionnaire Jeune homme hors des écoles est demandé par bureau de la ville.

boulangier-pâtissier Adresser offres à boulangerie Wampfler, Crêt Vaillant 2, le Locle.

St-Honoré 3, 1er étage

CIGARETTES Sultana maintenant avec bande rouge. Auf Nikotingehalt amtlich geprüft. Teneur en nicotine contrôlée officiellement. légère et aromatique.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» LE SOLEIL DE MINUIT par PIERRE BENOIT. Bouleversé par ce spectacle, je ne pus un jour m'empêcher d'en parler à Armide.

— Des torts, vraiment, je ne comprends pas..., murmurai-je. — Un jour, dit-il, vous comprendrez. Ce jour-là, promettez-moi de ne pas trop m'en vouloir.

que par des troupes blanches, avec des états-majors en proie à la plus complète anarchie. C'était l'absolue certitude que, dès que la fin de la mauvaise saison permettrait aux bolcheviks de reprendre leur offensive.

souviens des scènes d'une violence inouïe, où je lui avais craché tout le dégoût qu'il m'inspirait, doublé de celui que j'éprouvais pour moi.

m'aimais comme tu me le dis, tu ne devrais pas autant redouter cette perspective. — Et elle avait allumé une cigarette. — Si tu m'aimais comme tu me le dis...

œil indifférent à travers la steppe le ruban des rails sur lesquels j'avais vu disparaître, il y avait déjà près d'un mois, la dernière locomotive.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents
sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

Commune des Geneveys-sur-Coffrane

Ensuite de la démission honorable du titulaire actuel, le poste d'administrateur communal est mis au concours. Entrée en fonctions le 3 janvier 1939.
Les postulants doivent être âgés de 25 à 35 ans. Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au bureau communal, de 8 à 10 heures, jusqu'au 25 octobre 1938. P 3608 N

IMMEUBLES

Neuchâtel

A vendre à des conditions très favorables une maison-villa, entièrement rénovée, comprenant trois appartements de quatre pièces, avec tout confort, jardin, beaux dégagements. Situation très favorable dans joli quartier du haut de la ville. Placement intéressant. S'adresser par écrit sous M. X. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

Veau mâle

POMMES DE TERRE pour encaver, à vendre, chez Henri Lavanchy, la Coudre.

Vente de meubles

Du mercredi 26 au samedi 29 octobre, on vendra à Couvet, rue Ferdinand Berthoud No 10, divers meubles et objets de ménage, dont chambre à coucher, salon, tables, chaises, fauteuils, un piano, lits, armoires, etc.; meubles d'occasion non modernes, parfait état. — Pour renseignements, s'adresser à Etude Chable, notaire, à Couvet. Tél. 9 21 44.

Concentrez votre organisation dans les meubles acier



Démonstration catalogue gratuit chez

Reymond
9, rue Saint-Honoré

MEUBLES D'OCCASION GRAND CHOIX

Bas prix Bas prix
E. PAUCHARD
TERREAUX 2
(chemin de la gare)
Magasin au 1er étage. Entrée dans la cour - Tél. 5 28 06
ACHAT - VENTE
EVALUATION

Un défi aux intempéries...

Ce sont les couleurs de qualité mélangées directement par votre fournisseur.

MEYSTRE & C^{IE}
ST. MAURICE 2 - NEUCHÂTEL



35c^{ts} Tabac

Le jour descend rapidement

Faites vérifier vos lunettes et renforcer vos verres, si cela est nécessaire. Travail consciencieux et soigné.

André Perret
opticien-spécialiste
Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL
Prix les plus bas



Pour la fondue
Un trio parfait :
Réchaud Norma
Caquelon D. R. V.
Fourchette spéciale

H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

Zwieback Kohler

Une bonne graisse fait une bonne cuisine

Demandez donc à votre épicier la
DAMA
graisse molle comestible à Fr. 1.10 le paquet d'une livre
Produit excellent et avantageux. AS 15956 L

Une robe de velours chiffon...

Le rêve de chaque dame est devenu réalisable

Dès aujourd'hui nous mettons en vente une superbe qualité de

velours chiffon antifroisse uni 6⁹⁰

teintes mode et noir, d'un beau tomber pour la robe élégante de l'après-midi et du soir, 90 cm. de large, le mètre

Autres qualités de velours chiffon antifroisse 12⁸⁰ 9⁸⁰ 8⁵⁰

Le grand spécialiste du tissu moderne

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.

Neuchâtel

PRENEZ vite VOS BILLETS

DE LA NOUVELLE TRANCHE

5^e

1 lot de Fr. 100 000.	1	30 000.
1	20 000.	
5 lots	10 000.	
10	5 000.	
90	1 000.	
90	500.	
600	100.	
600	50.	
30 000	10.	

Il n'y en a que 300.000 et tout laisse prévoir qu'ils seront épuisés bien avant le tirage, comme ce fut le cas pour les deux tranches précédentes.

Tirage 5

DÉCEMBRE

362

LOTÉRIE DE LA SUISSE ROMANDE

Le 15 octobre, 100,000 billets étaient déjà vendus ferme

Neuchâtel - Terreaux 9 - Chèques postaux IV. 2002

AS 3433 I

Mais lisez donc...

Fiancés, amateurs de beaux et bons meubles garantis cinq ans, avant de faire votre choix... visitez sans engagement notre grand magasin à l'étage... vous serez surpris de la beauté et du bas prix de nos meubles. Vous y trouverez une grande quantité de meubles complets ou isolés, divans-lits, cosy, meubles de bureau, de chambres à coucher, salles à manger, studios, salons, fauteuils, petites meubles, commodes, bibliothèques, meubles combinés, etc., etc. Ne pas confondre... le magasin des meubles neufs est au 1er étage, faubourg du Lac 31, téléphone 5 23 75, Neuchâtel.

Meubles G. MEYER
ne vend pas cher

Pour les

filtres Méliita

pour le

café turc

dès maintenant

mouture en farine

très rapide

ensuite d'une nouvelle

installation

aux Epancheurs

ZIMMERMANN S.A.

OCCASION

BATEAU A VENDRE

canot dériveur, huit places, deux paires de rames et voile. Fritz Perrin Jaquet, Maillefer 5.

Beauté parfaite
grâce au
Savon au
Lait de Lás

BERGMANN
DEUX MINEURS

En vente dans tous les magasins de la branche; certainement chez:
Pharmacie Chapuis, Neuchâtel
> Droz
> Pernet
> Tripet
Epic. Petitpierre & succ.
Drog. Schneltner
Epic. Zimmermann
Drog. Viézel

LA TEINTURERIE

Obrecht teint, nettoie et repasse

Exécution rapide et soignée
Deuil express

SEYON 7b - Tél. 5 22 40



LE SOUCI DU MATIN

vous est épargné en achetant un réveil suisse de qualité

Prix: Fr. 9.50 et 11.50 radium
Autres réveils depuis Fr. 4.50

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

Henri PAILLARD
SEYON 12 - Neuchâtel

Chauffage central

Potagers tous genres

Calorifères-Poêles

Voyez le choix et les prix

Prébandier

Moulins 37 - Tél. 5 17 29 *

Réparations

ACCORDS

de

PIANOS

40 ans de pratique

A. LUTZ, musique

Croix-du-Marché

Location de pianos

Vos analyses d'urine

à la

Pharmacie F. TRIPET

SEYON 4 Neuchâtel

Téléphone 5 11 44 *

La maison

O. Thiel & C^{ie}

Maitre - Teinturier

FAUBOURG du LAC 25 - NEUCHÂTEL

est à votre service pour exécuter VITE

et BIEN tous vos travaux de teinture,

de nettoyage chimique et de repassage

soignés

Décatissage - Plissage - Stoppage

Service à domicile - Téléphone 5 17 51

BELLE MACULATURE à prix avantageux à l'imprimerie de ce journal

Anémies Fatigués Convalescents

Le vin du Dr Laurent

donne des forces

Prix du flacon Fr. 3.50

PHARMACIE

F. Tripet

Seyon 4 - Neuchâtel

Téléphone 5 11 44 *

Pendant une cure de

Raisins

une alimentation légère s'impose

les **Zwiebacks**

hygiéniques au lait

de la confiserie-pâtisserie

CHRISTIAN WEBER

Paul Weber

successeur

VALANGIN

réalisent cet élément

indispensable

et reconstituant

NOMBREUX DÉPÔTS EN

VILLE ET DANS LA RÉGION

P 74-11 N

LES SPORTS

L'assemblée générale de la Société fédérale de gymnastique

La fête fédérale de 1940 est maintenue

Deux cent trente-deux délégués ont assisté samedi, à Coire, à l'assemblée générale ordinaire de la Société fédérale de gymnastique. Les débats ont été conduits par le président en charge, M. Thoeni, de Genève en présence de nombreux invités, en particulier le colonel divisionnaire Lardelli et le conseiller d'Etat Nadig.

Le président a donné des détails sur l'activité de la société et sur son développement. A la fin de cette année, la société comptera plus de 2000 sections et plus de 170,000 membres. Le président a déploré que les pourparlers engagés avec la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport n'aient pas abouti. Il a regretté aussi le différend pendant entre la S. F. G. et la Fédération suisse de lutte.

Après la liquidation de quelques affaires d'ordre administratif, MM. Hermann Hauser, de Zurich-Neumunster, François Pauli, de Villert et Hans Sturzenegger, d'Ebnat, ont été nommés membres d'honneur.

L'un des points principaux figurant à l'ordre du jour était la question du renvoi éventuel de la fête fédérale de gymnastique de 1940 à l'année suivante par suite de l'organisation des jeux olympiques à Helsinki.

Les dirigeants de la S. F. G. (comité central et dirigeants techniques) ont fait valoir des raisons probantes pour le renvoi de cette fête. Après une discussion nourrie, le renvoi a pourtant été repoussé par 192 voix contre 17.

A la suite de cette décision, il s'agissait de savoir si la S. F. G. pourrait néanmoins envoyer des représentants aux jeux olympiques. Les délégués de la Société fédérale de gymnastique à l'athlétique et ceux de la Fédération des athlètes ont donné l'assurance qu'ils seraient à même de préparer les athlètes convenablement. A la suite de ces explications la participation des gymnastes suisses aux jeux a été votée par 163 voix contre 40. Il restera maintenant à voir s'il convient d'avancer quelque peu la date de la fête de 1940 qui, jusqu'à présent, est fixée aux 19, 20 et 21 juillet.

Les règlements de fête de la société ont été quelque peu modifiés. La proposition du comité de qualifier en série supérieure les sections avec 100 gyms et plus a été repoussée et le nombre a été fixé à 80 et plus. Les autres catégories n'ont pas été modifiées.

La participation de principe de la société à l'Exposition nationale a été confirmée par les délégués. Un concours de sections sera organisé à l'exposition. On a prévu également l'organisation de la journée des championnats de la S. F. G. et d'un match international de handball.

Le football

Angleterre-Continent

On sait que seize joueurs ont été sélectionnés pour former l'équipe du Continent qui jouera, le jeudi 27 octobre prochain contre l'Angleterre à Londres.

Ces seize joueurs seront essayés au cours d'un match qui se disputera contre la Hollande B, à Amsterdam, le dimanche 23 octobre prochain.

L'équipe définitive, qui sera formée à l'issue de ce match, quittera Amsterdam le dimanche soir et sera, lundi matin déjà, à Londres.

Les seize sélectionnés, qui représentent six nations, comprennent: six Italiens, quatre Hongrois, trois Allemands, un Belge, un Français et un Norvégien.

Ces seize joueurs, dont l'âge moyen est de 26 ans, ont participé chacun à un minimum de douze matches internationaux, formant le total imposant de 350.

Le plus jeune est l'Italien Pietro Rava, qui joue arrière dans le F.-C. Juventus de Turin et qui, bien qu'agé de 22 ans seulement, a déjà participé à dix-sept matches internationaux.

Le plus âgé, l'inter belge Raymond Braine, du Baerschoot A. C. d'Anvers, a 31 ans; c'est également lui qui a participé au plus grand nombre de matches internationaux, parmi les sélectionnés du Continent, avec 47 rencontres.

L'A. S. F. A. va être remboursée de son prêt à l'Autriche

On sait que l'Association suisse de football et d'athlétisme avait prêté environ 10,000 francs suisses à la fédération autrichienne de football. On a craint un instant à Berne que cet argent ne fût perdu à la suite de l'«Anschluss», mais la Fédération allemande de football vient de faire savoir qu'elle rembourserait ce prêt intégralement.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

En ligue nationale : Un nombre extraordinaire de matches nuls
En première ligue : Cantonal-Neuchâtel subit sa première défaite de la saison

LIGUE NATIONALE

Sur les six parties disputées hier en ligue nationale, cinq sont restées nulles. En effet, seul Grasshoppers a réussi à battre les fougères Luganais, après une partie d'apremment disputée. Les cinq autres parties, Lucerne - Granges, Lausanne - Nordstern, Chaux-de-Fonds - Young Fellows, Bâle - Young Boys et Bienne-Servette, n'ont pas donné de décisions concluantes.

Voici les résultats: Lucerne-Granges 2-2; Lausanne - Nordstern 1-1; Chaux-de-Fonds - Young Fellows 0-0; Grasshoppers - Lugano 2-1; Bâle - Young Boys 0-0; Bienne - Servette 0-0.

CLUBS	J.	G.	N.	P.	P.	C.	Pts
Grasshoppers	6	4	2	0	12	4	10
Nordstern	6	3	2	1	12	5	8
Bienne	6	1	5	0	7	6	7
Lugano	6	2	2	2	9	7	6
Lucerne	6	2	2	2	9	8	6
Servette	6	2	2	2	7	6	6
Lausanne	6	1	4	1	6	8	6
Yg Fellows	6	1	3	2	9	9	5
Young Boys	6	1	3	2	8	11	5
Bâle	6	1	3	2	7	9	5
Granges	6	0	4	2	8	12	4
Ch.-de-Fonds	6	1	2	3	6	11	4

PREMIERE LIGUE

Premier groupe

Dans ce groupe, six parties également ont été disputées dimanche. A Genève, Cantonal a été battu par Urania, équipe qui devient de plus en plus dangereuse. La victoire de Fribourg sur Aarau a été une surprise, car les joueurs argoviens paraissent devoir remporter maints succès. Vevey a battu avec peine Berne, et Soleure s'est défit de Forward (Morges). Montreux est également venu à bout de Concordia (Yverdon) tandis que Dopolavoro et Monthey se sont quittés dos à dos.

Voici les résultats: Urania-Cantonal 3-1; Dopolavoro - Monthey 3-1; Berne - Vevey 2-3; Montreux - Concordia 2-1; Fribourg - Aarau 4-0; Soleure - Forward (Morges) 4-2.

CLUBS	J.	G.	N.	P.	P.	C.	Pts
Cantonal	5	4	0	1	16	6	8
Soleure	5	3	2	0	16	7	8
Urania	6	4	0	2	16	11	8
Forw. Morges	6	3	1	2	14	8	7
Aarau	6	3	1	2	10	11	7
Montreux	6	1	4	1	8	8	6
Dopolavoro	5	2	2	1	7	6	6
Monthey	6	2	1	3	12	17	5
Fribourg	6	1	3	2	12	11	5
Vevey	6	2	0	4	9	17	4
Concordia Y.	6	1	0	5	8	20	2
Berne	5	0	2	3	5	12	2

Deuxième groupe

Voici les résultats des parties disputées dans le deuxième groupe: Bellinzona - Blue Stars 1-3; Brühl (Saint-Gall)-Winterthur 3-1; Chiasso - Locarno 1-2; Kreuzlingen - Saint-Gall 3-3; Concordia (Bâle) - Zurich 5-1; Birsfelden - Juventus 6-1.

CLUBS	J.	G.	N.	P.	P.	C.	Pts
Saint-Gall	6	4	1	1	16	8	9
Birsfelden	6	3	2	1	19	11	8
Locarno	6	3	2	1	11	9	8
Bellinzona	6	2	3	1	13	11	7
Chiasso	6	2	2	2	14	12	6
Brühl	6	2	2	2	12	11	6
Concordia-B.	5	1	4	0	12	8	6
Zurich	6	2	1	3	17	16	6
Blue Stars	6	2	2	2	9	9	6
Kreuzlingen	6	0	3	3	8	11	3
Winterthur	5	1	0	4	4	12	2
Juventus	4	1	0	3	3	9	2

Deuxième ligue

Suisse romande: Yverdon - C.A. Genève 2-0; C. S. Chénos - Servette 0-5; U. G. S. - Espérance 5-1; Chippis - La Tour 4-3; Martigny - Vevey 2-3; Lausanne - Sierre 0-0; Sion - Racing 3-5; Gloria Locle - Comète 1-0; Etoile Sporting - Fleurier 2-0; Cantonal - Richemond 3-1; Xamax - Central 2-3.

Suisse orientale: Seebach - Baden 2-4; Graenichen - Uster 3-1; Blue Stars - Lachen 0-1; Wohlen - Oerlikon 1-0; Grasshoppers - Lugano 0-3; Adliswil - Wipkingen 3-0; S. C. Zoug - Luganese 4-1; Tressfeld - Tess 2-2; Frauenfeld - Winterthur 6-3; Neuhausen - Fortuna 1-6; Arbon - Schaffhouse 5-2.

Suisse centrale: Young Boys - Berne 4-0; Bienne Boujean - Dendingen 6-0; Nidau - Bienne 0-1; Victoria - Zehringia 4-1; Zofingue-Moutier 4-2; Nordstern - Black Stars 4-1; Old Boys - Olten 3-2; S. R. Delémont - Porrentruy 2-2; Allschwil-

Liestal 4-1; Bâle - Petit Huningue 3-1.

Troisième ligue

Groupe V: Couvet-Sports I - Fribourg II 3-1; Morat I - Central-Fribourg II 2-0; Béroche-Saint-Aubin I - Payerne I 2-3.

Groupe VI: Floria-Olympic I - Sylva-Loche I 0-2; Le Parc I - Chaux-de-Fonds I 0-1; Saint-Imier I - Tramelan I 1-1.

Quatrième ligue

Groupe XII: Couvet-Sports II - Noiraigue I 1-3; Colombier I - Travers I 6-0; Boudry I - Béroche-Saint-Aubin II 3-2; Fleurier II - Verrières I 0-3.

Groupe XIII: Audax-Neuchâtel I - Xamax-Neuchâtel II 2-3; Comète II - Cantonal III 5-3; Hauterive I - Neuveville II 5-1.

Groupe XIV: Dombresson I - Chaux-de-Fonds III 1-3; Le Parc

II - Sylva-Loche II 3-2; Floria-Olympic II - Etoile-Sporting II 2-3.

Groupe XV: Sonvilier I - Tramelan II 1-0; Saint-Imier II - Cortébert I 3-3; Chaux-de-Fonds III b - Etoile-Sporting II 2-1.

Juniors A

Groupe VII: Cantonal III - Comète - Peseux jun. I 0-3; Neuveville I - Hauterive I 1-3; Concordia-Yverdon II - Cantonal I 0-10.

Groupe VIII: Chaux-de-Fonds I - Etoile-Sporting I 2-0; Chaux-de-Fonds II - Gloria-Loche I 4-4.

Le championnat neuchâtelois

Série C, groupe I: Colombier II - Fontainemelon I 1-8; Etoile-Bevaix I - Châtelard-Bevaix I 0-9.

Juniors, groupe I: Cantonal I - Cantonal II 3-0.

Comptes rendus des matches

Urania bat Cantonal 3 à 1 (mi-temps 2-1)

Les deux équipes se sont affrontées dans leurs formations habituelles, devant un assez nombreux public. Celui-ci n'aura pas été déçu, car la partie fut attrayante de bout en bout.

Elle fut vivement menée par deux équipes volontaires et si finalement Urania remporta une victoire méritée, cela tient surtout à son jeu plus étudié, à la bonne conjugaison de ses lignes et aussi, il faut le dire, à quelques grosses erreurs de la défense cantonalienne.

Les Neuchâtelois étaient pourtant fort bien partis.

Ils menèrent rondement le jeu pendant les vingt premières minutes. La ligne d'avants construisit avec bonheur une série de très bonnes attaques, toujours poussées très loin par Monnard qui ne laissa aucune tranquillité aux arrières qui lui font face.

Cantonal fut récompensé de ses beaux efforts par un but de Monnard qui reprit une balle renvoyée trop faiblement par le gardien sur un tir de l'ailier gauche.

Les Neuchâtelois parurent alors se contenter de ce seul but d'avance et Urania en profita pour pousser à son tour des incursions de plus en plus dangereuses pour la défense des visiteurs.

Celle-ci commit quelques fautes qui furent exploitées sans retard par les Genevois.

C'est ainsi que l'ailier droit d'Urania put donner en toute tranquillité un centre que Moggio transforma en but d'un petit coup de tête bien placé.

Deux minutes plus tard, Barben, qui tardait à dégager, fut attaqué par l'ailier droit qui avec un peu de chance plaça la balle dans le but vide.

En deuxième mi-temps, Cantonal sembla se retrouver, sans pourtant pouvoir une seule fois tirer au but, les avant étant étroitement marqués.

Après ce feu de paille, Urania reprit la direction du jeu et marqua par Moggio un troisième but.

La défense de Cantonal montra alors quelque humeur à se voir ainsi prendre en défaut. Quelques fous regrettables furent commis, bruyamment soulignés par la galerie, et l'un ou l'autre des coups francs qui les sanctionneront furent dégagés avec quelque peine.

Cantonal essaya de percer par le centre et compta trop sur Monnard seulement pour marquer. Comme celui-ci était toujours surveillé par au moins deux adversaires, il ne put que très rarement tenter sa chance. Deux minutes avant la fin, il plaça une balle en force juste au-dessus de la latte.

Cette intéressante partie fut très bien arbitrée.

Fribourg bat Aarau 4 à 0 (mi-temps 4-0)

Le résultat de cette partie disputée à Fribourg, ne manquera pas de surprendre chacun. En effet, les pronostics les plus optimistes sont renversés.

Fribourg avait conservé la formation qui joua contre Forward, laquelle fut remarquée malgré sa défaite.

La partie fut d'emblée mauvaise pour les Argoviens. Ils marquèrent contre leur camp dès la troisième minute. A la quinzième, un shot de Mauroux passa entre les mains du gardien adverse. Une passe de Balettra, déviée par Ferri, trompa encore le gardien d'Aarau. Quelques minutes avant le repos, Haeseler marqua encore. Ci 4-0 pour Fribourg.

A la reprise, les joueurs de Fribourg parurent fatigués. Les visiteurs se reprirent et leurs qualités de sûreté et de méthode parurent redoutables. Fribourg joua la défensive et son gardien sauva toutes les situations dangereuses.

C'est la première victoire que Fribourg remporte cette saison.

Grasshoppers bat Lugano 2 à 1 (mi-temps 1 à 0)

Après une belle partie des «réserves» des deux clubs où la technique se mariait agréablement à la rapidité, 8000 spectateurs enthousiastes assistèrent à cette rencontre toujours agréablement disputée. Le temps est splendide et le terrain en parfait état.

Les Zuricois jouent sans Minelli tousjours indisponible alors que les Tessinois remplacent l'international Grassi par Forini.

M. Wunderlin dirige la rencontre. Grasshoppers est tout de suite en action et Bizzozero arrête facilement un timide essai de Rufp. Xam l'imite mais le ballon va de peu à côté. Weber, transfuge de Bâle F. C. centre mais Huber est à son poste et dégage largement. Une situation critique pour les visiteurs est éclaircie par «Bizzo» aux applaudissements unanimes des spectateurs.

Après 15 minutes, premier corner pour Lugano, Lehmann renvoie. Bickel s'échappe, feinte, lance Fauquel et le centre impeccable de l'ailier est repris victorieusement par Krismer. Ci: 1 à 0 pour Grasshoppers.

Bickel se distingue, bien épaulé par Vernati. Peverelli pousse ses avant mais Lehmann est intraitable et Huber en bonnes conditions s'assure les balles perdues. Bizzozero est sorti au devant de Xam, une petite passe à ras-de-terre et Krismer tire au but vide. Bassi qui s'est replié dégage avec bonheur.

A la mi-temps Bosco remplace Zali blessé et la partie reprend rapide et incertaine. Un chassé-croisé Xam-Bickel oblige Bizzozero à intervenir favorablement pour ses couleurs. Bickel a repris le ballon. Il est seul à 6 mètres des buts et dans une splendide détente Bizzozero encore une fois sauve. Les Tessinois sont très actifs mais leurs essais sont moins précis. Une balle de Springer s'écroule sur la latte. A la 14ème minute Bickel est bousculé dans les 16 mètres. Le penalty est transformé par Krismer qui marque le second goal pour les Zuricois. Mais la balle est à peine remise en jeu qu'Amado d'un magistral retourne, surprend Huber. C'est 2 à 1 pour Grasshoppers. Une reprise directe d'Amado sur centre de Weber passe de peu sur la latte. Grasshoppers se retranche dans son carré et Vernati qui fournit une belle partie lance judicieusement ses ailiers. De son côté Amado se démène comme un beau diable mais ne peut obtenir avant la fin l'égalité.

Après le repos, la partie perd encore de son intérêt. Lausanne joue d'abord la défensive puis essaye d'attaquer mais avec beaucoup de maladresse et d'imprécision. Nordstern, plus actif et plus dangereux, se heurte pourtant, à chaque tentative, contre la défense lausannoise qui ne laisse rien passer. Rd.

Chaux-de-Fonds - Young Fellows 0 à 0
Cette rencontre est favorisée par un temps splendide et se déroule sur un terrain en parfait état devant 2500 personnes environ. C'est un nouveau venu qui arbitre, M. Huber, de Dietikon; il donne le coup d'envoi aux équipes suivantes: Young Fellows: Schlegel; Widmer, Sauvain; Muller, Ciseri, Kaess; Diebold, Togel, Kielholz, Poldi, Deziaz.

Chaux-de-Fonds: Béguin; Hotz, Nyffeler; Vuilleumier, Volentik, Trachsel; Barraud, Held, Messerli Boss, Bœsch.

Chaux-de-Fonds se laisse surprendre au début. Un shot terrible de Togel rebondit sur la latte, puis la défense des «blancs» réussit à dégager; on s'aperçoit immédiatement que le jeu sera très serré; en effet, les hommes se marquent de très près et les moindres mouvements esquissés sont étouffés dans l'œuf; il semble pourtant que Chaux-de-Fonds cherche à forcer la défense adverse avec plus de ténacité, mais tout se brise impitoyablement sur les défenseurs zuricois en grande forme: les deux gardiens d'ailleurs n'ont la faculté d'intervenir qu'à de rares occasions, et la mi-temps arrive avec le résultat de 0-0 tout à fait justifié.

A la reprise, sitôt la balle remise en jeu, on constate que les deux équipes sont déjà fatiguées; les passes sont moins précises et le jeu énergique, parfois même un peu dur prime sur le terrain; deux équipes moyennes luttent pied à pied avec les moyens qu'elles ont, c'est-à-dire deux bonnes défenses, mais par contre avec des lignes d'avants qui ont bien de la peine à trouver la bonne entente. Chaque adversaire aura à tour de rôle l'occasion de marquer; Messerli reçoit le ballon, dans une position impossible d'ailleurs, mais il réussit tout de même un shot bien dirigé dans l'extrême coin du but; Schlegel, dans une détente magnifique, peut détourner la balle. Peu après, c'est Young Fellows qui bénéficie d'une occasion, mais le fort shoot de Kielholz est aussi détourné en corner par Béguin.

Dans le dernier quart d'heure, Chaux-de-Fonds est franchement supérieur et pousse à fond. Mais toute l'équipe des visiteurs veille et réussit assez facilement à maintenir le résultat, qui est en somme assez juste.

Bon arbitrage de M. Huber.

Le football à l'étranger

EN ANGLETERRE

Matches de championnat, 1re division: Birmingham-Derby County 3-0; Bolton Wanderers-Everton 4-2; Charlton Athletic-Huddersfield Town 2-1; Chelsea-Arsenal 4-2; Leeds United-Wolverhampton Wanderers 1-0; Leicester City-Sunderland 0-2; Liverpool-Aston Villa 3-0; Manchester United-Blackpool 0-0; Middlesbrough-Grimsby Town 3-2; Preston North End-Portsmouth 2-0; Stoke City-Brentford 3-2.

2me division: Burnley-Blackburn Rovers 3-2; Coventry-Bury 0-0; Luton Town-Bradford 2-2; Newcastle United-Trameter Rovers 5-1; Norwich City-Swansea 3-0; Notts Forest-West Ham United 0-0; Plymouth-Manchester City 0-0; Sheffield United-Millwall 2-1; Southampton-Sheffield Wednesday 4-3; Tottenham Hotspur-Fulham 1-0; West Bromwich Albion-Chesterfield 1-0.

EN FRANCE

Championnat: Excelsior-Strasbourg 6-1; Lens-Antibes 1-1; Rouen-Sochaux 1-0; Fives-Marseille 0-0; Cannes-Racing 1-2; Metz-Roubaix 1-0; Sète-Lille 2-2; Saint Etienne-Le Havre 4-2.

EN BELGIQUE

Championnat du sud: FC. Anderlecht-CS. Brugeois 0-1; Daring CB-Standard CL 2-1; La Gantoise-Union St. Gilloise 1-0; Beerschot AC-Olympic Charleroi 5-1; FC. Malinois-Antwerp FC 2-3; Liégeois SK.-White Star AC 6-3; FC. Bruges-Boom FC 3-0.

EN ALLEMAGNE

Championnat du sud: FSV. Frankfurt-SV. Wiesbaden 1-1; SV. Waldhof-FC. Fribourg 1-2; FV. Offenbourg-VfR. Mannheim 0-3; VfL. Neckarau-Phoenix Karlsruhe 2-0; Eintr. Bockingen-VfB. Stuttgart 2-3; FC. Nürnberg-Nürnberg Nürnberg 2-3; Bavière Munich-Jahn Regensburg 0-0; VfB. Cobourg-Spvg. Fuerth 1-2.

Championnat de Vienne: Neustadt Vienne-Sportclub Vienne 0-3; Admira. Wacker 3-2; Austro Flat-Sportclub Graz 3-4; Vienna-Amateurs Steyr 6-1; Rapid-Austria 5-1.

EN ITALIE

Championnat: Bologna-Lazio 2-0; Livorno-Novara 0-2; Bari-Milan 2-1; Genova-Liguria 0-1; Ambrosiana-Juventus 5-0; Napoli-Triestina 2-0; Roma-Lucchese 3-0; Torino-Hondria 4-2.

EN HONGRIE

Championnat: Hungaria-Budafok 0-3; Újpest - Boscay 6-1; Electromos-Ferencváros 1-2; Zuglo-Phœbus 0-1; Solnoky-Taxi 3-2; Szeged-Nemzeti 2-4.

Le match Suisse-Italie

La Fédération italienne a accepté définitivement la date du 20 novembre pour les matches Italie-Suisse et Suisse B-Italie B. Le match A sera disputé à Bologne, tandis que les équipes B joueront à Lugano. Par contre, la Fédération italienne a renoncé à disputer le match Hongrie-Italie du 13 novembre.

La coupe des vétérans

Dimanche matin, à Berne, le F. C. Berne, tenant de la coupe des vétérans, a battu le V. F. R. de Bâle, challenger, par 7 buts à 2.

La marche

Les épreuves militaires de Frauenfeld

Voici les résultats des diverses

DU COTÉ DE LA CAMPAGNE

Comme toute autre activité l'agriculture s'inspire des découvertes scientifiques

Autrefois, à l'âge d'or où ne sévissaient ni les fabriques, ni la vapeur, ni l'électricité, c'est-à-dire où l'homme vivait dans la nature et par la nature seule, l'agriculture était le travail de tous, et nul ne pouvait s'y soustraire sous peine de mourir de faim, ou tout au moins de manger bien frugalement.

L'agriculture fut le travail primordial de l'homme; elle est le métier le plus anciennement connu et pratiqué, et par cela elle a quelque chose de sacré. C'est par elle que nous obtenons l'aliment par excellence, exalté par la bible elle-même, le pain quotidien. A la rigueur, nous pourrions nous passer de tous les arts, de tous les métiers, sauf de celui-là.

Autre chose: à rebours de presque tous les autres travailleurs, l'agriculteur, de par la nature même de ses occupations, se meut et se démène au grand air, sous le grand soleil, parmi les sources et la verdure, ce qui ajoute à cette branche de l'activité humaine une forte dose de poésie, saine et régénératrice.

J'ai écrit tout ce préambule non point seulement pour faire ressortir la beauté et l'importance du travail agricole, mais aussi et surtout pour trouver de bonnes raisons de m'élever contre un préjugé qui, au cours des âges, s'est attaché aux choses de la terre et à ceux qui vivent d'elle. Ce préjugé, le voici, c'est que, de plus en plus, on semble admettre que l'agriculture et les branches qui en découlent, est une occupation méprisable, que ceux qui s'en occupent sont gens rustiques, ou même rustres et grossiers, incapables de s'élever quelque peu dans l'échelle des êtres, échelle confectionnée très artificiellement par les hommes de nos temps modernes. Il est certain que le courant actuel porte les humains à ne plus donner d'importance qu'à la science, aux formidables découvertes de l'époque contemporaine, et à laisser de côté, avec un geste de dédain, les métiers qui nous ramènent à la nature.

Et pourtant, l'agriculture d'aujourd'hui, tout activité que n'importe quelle autre activité humaine, est basée sur la science. On peut même dire qu'elle peut faire, et qu'elle fait son profit de presque toutes les sciences actuellement connues. Par les mathématiques et par la géométrie, l'agriculteur tient ses comptes, fait son budget et fixe les limites de ses champs. Par la microbiologie, des savants lui aident à lutter contre les parasites de toutes sortes qui, de plus en plus, attaquent ses produits; à connaître la nature de ses terres, la valeur de ses récoltes, la structure et la croissance de ses plantes. La science météorologique peut lui être utile pour lui indiquer le moment favorable à l'exécution de ses travaux en plein air. Les ingénieurs mécaniciens sont à son service pour étudier les machines les mieux appropriées à ses moyens et à l'importance de son domaine.

Bref, par les considérations qui précèdent, nous voyons une fois de plus que l'agriculture est une occupation universelle, d'importance primordiale, qui vit de toutes les autres sciences, et les fait vivre également.

Combien de fois n'ai-je pas entendu dire à quelqu'un de bête et de borné: «Espèce de paysan!» Celui qui, inconsidérément, lance cette soi-disant injure à la face d'un adversaire, serait bien étonné si on lui disait que ce sarcasme contient bien plutôt le plus bel éloge qu'il puisse lui décerner!

Ce qui précède m'amène tout naturellement à montrer de quelle manière le paysan — souvent enclin à la routine, il faut l'avouer, — peut mettre utilement la science à son service, et s'en bien trouver. J'ai dit quelques mots dans un article précédent, de l'activité bien-faisante de l'Ecole d'Agriculture de Cernier et de ses efforts pour amener dans nos campagnes plus de prospérité, en améliorant petit à petit nos cultures au fur et à mesure que la science se développe et livre ses secrets. Que l'on me permette de reprendre ce point un peu plus en détail.

Tout d'abord, un fait contre lequel on ne peut plus s'insurger, c'est que l'agriculteur doit être instruit le plus possible, pour tenir le coup. C'est pour cela que M. Taillefert, directeur de cette importante école, déploie une activité débordante pour persuader nos agriculteurs qu'il est de leur plus clair intérêt d'envoyer leurs fils aux cours d'hiver institués à Cernier chaque année.

Ces cours ont une durée de cinq mois; ils s'ouvrent au commencement de novembre et se terminent dans le courant de mars. Vacances de dix jours à Noël.

Il va de soi qu'il en résulte quelques frais. Par exemple, les élèves qui ne peuvent rentrer à la maison le soir restent à l'école en qualité d'internes. Les élèves du Val-de-Ruz d'invent, en général, à l'école. Seulement, il y a une compensation: pour les élèves domiciliés dans le canton, et qui auront fréquenté régulièrement les cours, il est ristourné une somme de 50 fr. à la fin du premier hiver, et de 100 fr. à la fin du second. Pour les élèves du Val-de-Ruz, qui sont pour ainsi dire à pied-d'œuvre, les frais consistent donc simplement en cahiers, petit matériel scolaire, quelques livres (subvention 50 % sur ceux-ci), et le dîner lorsque les cours reprennent l'après-midi.

Pour être accepté au cours d'hiver, l'élève doit déjà avoir un peu de pratique agricole, et l'âge minimum est de 16 ans.

En outre, dans des cas spéciaux, il peut être attribué des bourses à ceux qui en feront la demande à la direction de l'école.

Quant au programme des cours, il est copieux, et embrasse toutes les connaissances qu'il est utile d'acquérir pour la bonne conduite d'un domaine, et il serait trop long de le donner ici dans tous ses détails. Citons entre autres choses: correspondance commerciale, physique, climatologie, parasitologie, connaissance des sols, semences et semailles, arboriculture, fabrication du cidre, anatomie et physiologie des animaux domestiques, industrie laitière, constructions rurales, etc., etc.

Chose qui doit intéresser l'agriculteur soucieux de limiter autant que possible les charges de son budget, il se donne aussi des cours spéciaux et pratiques de vannerie, charronnage, menuiserie, sellerie, travaux sur métaux, réparations de machines agricoles.

A la lecture de ce programme, dont, je le répète, je n'ai donné ici qu'un faible résumé, on se rend compte qu'en effet, l'agriculture n'est plus, comme autrefois, un métier quelconque, à la portée du premier ignorant venu, mais qu'on lui a rendu la place qu'elle mérite, à la même échelle que toutes les autres occupations humaines.

Nous ne pouvons donc qu'inviter chaleureusement nos amis agriculteurs à profiter de l'occasion qui leur est offerte de s'instruire eux-mêmes, ou de faire instruire leurs enfants, dans le bel et moderne établissement que nous avons la chance de posséder dans notre canton, c'est-à-dire sous la main.

Beaucoup de cantons peuvent nous envier ce privilège.

En complément à ce qui précède, j'ajoute ces quelques mots. S'il est vrai que souvent l'agriculteur est regardé de haut, presque méprisé, par

certains de ses concitoyens, il faut reconnaître aussi que l'agriculteur lui-même, qui a peiné dur sur sa terre, s'est habitué lui-même à cette idée, que son métier est plus ou moins grossier et ne nécessite pas des études spéciales. Il travaille comme a travaillé son père, et sa seule ambition est que ses enfants travaillent comme lui. Il est quelquefois l'esclave d'une routine ancestrale, très dure à extirper. On a toujours fait ainsi, pourquoi donc changer?

J'ai même vu des jeunes gens qui avaient assisté aux cours d'hiver de Cernier, et qui me disaient: «A quoi servent ces cours? Après les avoir suivis, j'ai voulu faire quelques essais sur le domaine de mon père, mais il n'a rien voulu entendre!»

Le cas est particulier, évidemment, mais il s'est produit, et j'ose penser qu'il ne s'agit là que de très rares exceptions.

On apprend à tout âge. En électricité, par exemple, on ne fait plus rien comme autrefois. Il en doit être de même en agriculture, à part naturellement certains principes primordiaux, dont il ne faut pas s'écarter.

Le bon travail qui se fait dans les écoles publiques du canton de Neuchâtel

On travaille sérieusement dans nos écoles publiques neuchâteloises, nous dit l'inspecteur des écoles, M. Charles Bonny, dans un rapport très intéressant publié par le département de l'instruction publique.

Trois choses essentielles: Savoir parler, lire, écrire

Des progrès réels peuvent être signalés, y lit-on. De plus en plus, on oblige l'enfant à observer, à juger, à développer son bon sens. Cependant, notre enseignement doit être encore plus pratique, plus rationnel et plus logique. Il faut savoir réduire la quantité du savoir au profit de la réalité du savoir. Dans chacune des branches du programme, il faut abandonner ce qui est superflu et inutile et s'en tenir aux valeurs permanentes et aux notions indispensables: parler, lire, écrire.

Chanter doit être un plaisir

Après avoir passé en revue ce qui se fait et doit être fait pour l'enseignement de l'orthographe, de la composition française, de l'arithmétique et de l'écriture, le rapport s'occupe de l'étude du solfège; voyons ce que l'inspecteur des écoles en pense, la question intéressant particulièrement toutes nos sociétés de chant et de musique:

«Dans six classes du canton, l'étude du solfège a été pratiquée par l'emploi de la méthode Scala. Les essais ont été poursuivis dans un plus grand nombre de classes, de préférence d'un même collège. Plusieurs maîtres, assez sceptiques au début, affirmant que les résultats sont excellents. Les élèves attendent avec impatience la leçon de solfège.» Et l'inspecteur annonce le dépôt prochain d'un rapport spécial sur l'enseignement du solfège par la méthode Scala, en souhaitant que les expériences faites permettent de donner satisfaction à la dernière requête des sociétés de chant et de musique. L'enfant doit emporter de ses années d'école le goût du chant et le plaisir de chanter. Aussi, le département de l'instruction publique a-t-il prié le corps enseignant de mettre à l'étude un certain nombre de chants populaires. L'école primaire peut, et c'est pour elle un

Tout le monde, par exemple, sait-il planter un arbre? On dit que oui, mais... Certaines gens, avant de mettre l'arbre en terre, mettent une couche de fumier au fond du trou. Eh! bien, il a été prouvé, par l'expérience, que ce n'est pas la bonne méthode. Le fumier se dissout peu à peu, ce qui crée sous les racines un vide inutile. L'Ecole d'agriculture nous enseigne de tels détails.

Et les engrais! Combien y a-t-il de paysans qui les mettent, au petit bonheur, et qui constatent, ou bien qu'ils n'ont pas fait d'effet, ou bien que la récolte a été bonne la première année pour devenir nulle la seconde.

C'est qu'il y a engrais et engrais; il y a de même sol et sol. Ce qui convient à l'un ne vaut rien pour l'autre. A quelle fréquence faut-il mettre ces engrais? Autant de questions sur lesquelles on sera renseigné.

Il y a aussi la taille des arbres, l'art de créer des branches à bois et des branches à fruits, et, chose essentielle, les traitements à faire contre les innombrables parasites.

N'est-il donc pas utile de redevenir écolier, pour apprendre tout cela?

Carnet du jour

Apollo: Blanche neige et les 7 nains. Palace: La glu. Théâtre: La tornade. Rex: Trois artilleurs au pensionnat. Studio: Mollenard.

Extrait de la Feuille officielle

- 27 août: Ouverture de la faillite de Herzog, Fritz-Walter, produits «Herfa» à Saint-Blaise. Liquidation sommaire.
27 août: L'état de collocation de la faillite de la Manufacture de Rideaux et Trouseaux S. A., à Neuchâtel, est déposé à l'office des faillites de Neuchâtel.
24 août: L'état de collocation de la succession réputée de Montandon-Lebet, Paul, de son vivant, boucher, à Burtex, est déposé à l'office des faillites du Val-de-Travers.
27 août: Suspension de liquidation de faillite ouverte contre Grossenbacher Walter-Emile, boucher, à Neuchâtel.
27 août: Clôture de liquidation de la faillite de Maurer Emile, garagiste, à Neuchâtel.
24 août: Séparation de biens entre les époux Emile Maurer, garagiste et Hermine née Huhlin, tous deux domiciliés à Neuchâtel.
23 août: Séparation de biens entre les époux Arnold Pilet, agriculteur, aux Flacens, et la Côte-aux-Frêres et Emma née Guye, tous deux domiciliés à la Côte-aux-Frêres.
25 août: Séparation de biens entre les époux Joseph-Julien Gianinetti, gypseur-peintre, domicilié à Fleurier et Juliette-Suzanne Gianinetti née Landry.
24 août: Contrat de mariage entre les époux Clément-Paul Fivaz, électricien et Marcelle-Georgette Fivaz, née Fornachon, tous deux domiciliés à Bevaix.
27 août: Contrat de mariage entre les époux Sandoz, Alfred-André, garagiste et Bockhorn, Bertha, tous deux domiciliés à Neuchâtel.
27 août: L'état de collocation de la faillite d'Henri Gehl, garagiste, à la Chaux-de-Fonds, est déposé à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds.
26 août: Contrat de mariage entre les époux Louis Gilomen et Hélène Roulin née Despland, tous deux domiciliés à Boudry.
3 septembre: L'état de collocation de la faillite de Kaltenrieder, Robert, mécanicien au Locle, est déposé à l'office des faillites du Locle.
1er septembre: Contrat de mariage entre les époux Müller, Charles-Daniel, négociant, et née Girard, Hélène-Louise, tous deux domiciliés à Serrières.
1er septembre: Séparation de biens entre les époux Charles-Auguste Pasche, gendarme, et Rose-Alliva Pasche née Linder, domiciliés à Neuchâtel.
7 septembre: Ouverture de liquidation de la succession réputée de Marcel Grosjean, décédé à Barcelone.
7 septembre: Contrat de mariage entre les époux Jeanneret, Henri-Numa, représentant de commerce, et née Philippin, Bluette-Marie, tous deux domiciliés à Neuchâtel.
7 septembre: Contrat de mariage entre les époux René-Willy-Otto Knöpfel, technicien-électricien, et Bluette-Ferdinand née Bailloz, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.
7 septembre: Contrat de mariage entre les époux Henri Schilling, fabricant d'horlogerie, et Renée-Berthe née Spira, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.
14 septembre: Suspension de liquidation de la succession réputée de Gabus, Charles-Henri, domicilié à Chez-le-Bart, décédé à Spa.
14 septembre: Suspension de liquidation de la succession réputée d'Elisa-Mina Habertur, de son vivant ménagère à la Chaux-de-Fonds.
14 septembre: Suspension de liquidation de la succession réputée de Charles-Arthur Landry, de son vivant horloger à la Chaux-de-Fonds.
13 septembre: Contrat de mariage entre les époux Henri-Oscar Boss, monteur de boîtes, et Germaine-Lucile née Bovet, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.
17 septembre: L'état de collocation de la faillite de Dubois, Jules, avocat, à la Chaux-de-Fonds, est déposé à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds.
16 septembre: Contrat de mariage entre les époux Jean-René Rubel, voyageur, et Martha-Madeleine née Wyss, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.
21 septembre: Clôture de liquidation de la faillite d'Alphonse Klein, hôtelier, à Neuchâtel.
22 septembre: Séparation de biens entre les époux Alphonse Klein, hôtelier et Marie née Mazzoni, tous deux domiciliés à Neuchâtel.

Emissions radiophoniques

- de lundi (Extrait du journal «Le Radio»)
SOTTENS: 12.28, l'heure, 12.30, musique populaire, 12.45, inform, 12.55, disques, 13.20, musique classique, 13.59, l'heure, 17 h, musique variée, 18 h, jazz américain, 18.40, cours d'espéranto, 18.50, causerie sur le trafic routier, 19 h, intermède, 19.15, micro-magazine, 19.50, inform, 20 h, music-hall, 20.35, piano, 21 h, «Christophe Colomb», jeu radiophonique, de Rousset, 21.25, intermède, 21.30, pour les Suisses à l'étranger, retr. de Zurich, 22.30, à la S. d. N.
Télédiffusion: 10.07 (Strasbourg), concert, 12 h. (Lugano), disques.
BEROMUNSTER: 12 h., extraits de «Faust», de Gounod, 12.40, musique récréative, 16 h. (Châtelain), concert, 18 h, musique variée, 19.45, chants de Jodel, 21.15, disques, 21.30, pour les Suisses à l'étranger.
Télédiffusion: 14.15 (Hambourg), disques, 22.30 (Cologne), concert.
MONTE-CENERI: 12 h., disques, 12.40, orchestre, 17 h., concert, 20 h., œuvres de Frank pour orgue, 20.30, musique romantique, 21.30, pour les Suisses à l'étranger.
Télédiffusion (Progr. européen pour Neuchâtel):
Europe I: 12 h. (Hanovre), orchestre, 16 h. (Frankfurt), concert, 17 h. (Vienne), sonata pour piano, 18 h. (Paris), de Franck, 21 h. (Turin), danses populaires italiennes, 22.15 (Milan), clavier.
Europe II: 12 h. (Strasbourg), musique légère, 13 h. (Nantes), concert, 14.15 (Limoges), musique légère, 15.45 (Bordeaux), concert, 16.45 (Toulouse), concert, 18 h. (Montpellier), concert, 18.45 (Nice), concert, 21.30 (Paris), «Alceste», opéra de Gluck.
RADIO-PARIS: 13.15 et 15.45, disques, 17 h., musique ancienne, 18 h., musique variée, 20.25, conc. symphon, 23 h., piano, 24 h., théâtre espérantiste.
BRISLAU: 20.10, conc. Mozart.
HELSBERG: 20.10, Neuvième symphonie, de Beethoven.
LEIPZIG: 20.10, conc. symphon.
BUDAPEST: 20.10, orchestre de Budapest.
STRASBOURG: 20.30, piano, 21.30, concert Gounod.
KENIGSWUSTERHAUSEN: 21 h., musique de chambre.
ROME: 21 h., conc. symphon.
DROITWITZ: 21.10, récital Liszt, soliste: Petri, pianiste.
PARIS P. T. T.: 21.30, «Alceste», opéra de Gluck.
TOULOUSE PYR.: 21.30, orchestre national.
BORDEAUX: 22 h., musique classique.
VARSOVIE: 22 h., conc. symphon.

Bulletin d'abonnement à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au

31 décembre 1938... 2.80

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux 178.

Veillez prendre le montant de mon abonnement en remboursement.

Biffer ce qui ne convient pas.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée, affranchie de 5 c. à

l'Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

1, rue du Temple-Neuf



Un bain Cadum... Quelle révélation!

Votre bain quotidien doit être une source de bien-être, de santé, de beauté! A condition que vous choisissiez un savon qui nettoie profondément la peau pour la tonifier, la vivifier et l'embellir! Ce savon, c'est Cadum... Totalement exempt d'alcali libre, Cadum forme dans l'eau, tiède ou froide, douce ou calcaire, une mousse si abondante, si crémeuse qu'elle nettoie à fond les pores et les débarrasse de toute impureté. Désormais votre peau embellie, parfumée, attire la caresse...

Presque toutes les jolies femmes emploient Cadum pour leur bain et leur toilette! Nul autre savon ne donne cette peau saine, ce teint de fleur, le «Teint Cadum». En outre Cadum est — et restera toujours — le savon de beauté le plus économique.

GARANTIE. Un teint plus pur... ou 2 fois votre argent! Massez-vous le visage deux fois par jour, avec la mousse du savon Cadum. Lorsque le pain se trouve à moitié épuisé et si vous estimez, en toute bonne foi, que votre teint ne s'est pas amélioré, renvoyez le restant du savon, ainsi que le carton qui l'enveloppe, à Cadum S. A. Dép. en Suisse, Talstrasse 11, Zurich. Votre argent vous sera remboursé en double, sans discussion!

50c



VITRERIE DU FORNEL GUSTAVE MENTH FAUB. HOPITAL 31 SOUS LA RÉSIDENCE REMPLACEMENT VERRES ET GLACES TÉLÉPHONE 5 20 41

Société suisse pour l'assurance du mobilier fondée en 1826 sur la mutualité Assurances contre: L'incendie Le vol Le bris de glaces Les dégâts d'eau Assurances combinées, deux, trois et quatre risques Indemnisation gratuite des dommages causés par les éléments naturels Agences dans toutes les localités Agence de districts: PAUL FAVRE Bassin 14, Neuchâtel

J. KURTH Chaussures, Seyon 3, Neuchâtel Il est prouvé que 90% des personnes souffrent des pieds. Il est certain que Supinator vous soulage immédiatement. A l'aide de l'appareil May (breveté), vos pieds seront examinés. Nous vous expliquerons la cause de vos douleurs, vous conseillerons pour y remédier. Tous renseignements seront donnés gratuitement les vendredis et mercredis.

Le manifeste des anciens combattants français

et ses répercussions sur la politique intérieure

(suite de la première page.)

Attendre d'abord les élections sénatoriales du 23 octobre qui permettront au chef du gouvernement de tâter le pouls de l'opinion...

Un vrai, il y a bien plus en France qu'une simple crise d'autorité, il existe une crise de régime dont la solution n'est certes pas dans le simple jeu de passe-passe qui consiste à voir se succéder des majorités de tendances différentes.

Un coup à gauche, un coup à droite. La France, c'est un peu comme un bateau à deux matelots dont l'un ramènerait à hue et l'autre à dia.

Les 6,000,000 d'A.C. tous électeurs, ne pèsent lourd dans la balance que s'ils marchent aux urnes groupés, en bloc, et non pas en ordre dispersé.

La première chose à faire pour que l'initiative de leur chef soit autre chose qu'une manifestation oratoire, c'est qu'ils s'unissent effectivement et que la poussière d'associations auxquelles ils ont adhéré fasse place à une vaste fédération UNIQUE.

C'est à ce prix qu'ils pourront gagner la paix comme ils ont gagné la guerre.

Gaston GÉLIS.

Vers une Tchécoslovaquie fédéraliste

(Suite de la première page.)

PRAGUE, 16 (D. N. B.) — Le «Slovenski Hlas» annonce qu'à la suite de l'entente intervenue entre les partis de la coalition gouvernementale le nouvel Etat fédéral sera formé de trois pays : le pays «bohémomorave», la Slovaquie et l'Ukraine subcarpathique.

Berne II comptait dans sa formation d'excellents joueurs. La ligne d'avants neuchâteloise a fourni un jeu très remarquable.

En première mi-temps, Gurtner et Augier, en seconde Gurtner et Wey ont trouvé le moyen de marquer. Grether a retrouvé sa belle forme et s'est montré le meilleur demi.

Le congrès de la Fédération internationale de hockey

Le congrès de la Fédération internationale de hockey sur terre s'est tenu dimanche à Amsterdam en présence de nombreux délégués.

Les congressistes ont accepté les candidatures des fédérations d'Italie, de Nouvelle-Zélande et d'Australie.

Quinze nations sont maintenant affiliées à la Fédération internationale.

Le tournoi olympique ne devant pas avoir lieu en 1940, le congrès a décidé d'organiser un championnat du monde officiel. La Hollande sera chargée de l'organisation de ce premier championnat.

La commission technique a pris une importante décision. Il sera interdit dorénavant de stopper la balle avec la main ou avec le corps.

A l'occasion de ce congrès, un tournoi international a été organisé à Amsterdam.

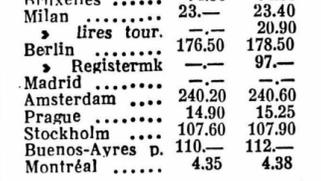
En voici les résultats : Hollande bat France 2 à 1 ; Allemagne bat Belgique 5 à 1 ; Belgique bat France 3 à 1 ; Hollande et Allemagne 2 à 2.

Classement final : 1. Hollande et Allemagne ; 3. Belgique ; 4. France.

Caracciola reçoit la médaille d'or

Au cours du banquet de l'Association internationale des automobiles clubs reconnus (A.I.A.C.R.) qui a eu lieu à Paris, la médaille d'or a été remise au célèbre coureur Caracciola qui a remporté cette année le championnat d'Europe.

Caracciola remporte ce titre pour la troisième fois.



Advertisement for 'DANSE' by Prof. Edm. Richème, offering a course for adults.

Dernières dépêches de la nuit et du matin

Le Japon est en voie de devenir un Etat totalitaire, grâce à la création d'un parti unique

TOKIO, 16 (Havas). — La discussion sur la création du parti unique laissée en sommeil depuis de longs mois en raison de la résistance des éléments modérés fut reprise samedi matin par le cabinet, sous la présidence du prince Nonoyé.

Selon les milieux bien informés, celui-ci se serait récemment rallié à l'idée qui l'opposait depuis le début de la discussion au reste du ministère.

Un coup à gauche, un coup à droite. La France, c'est un peu comme un bateau à deux matelots dont l'un ramènerait à hue et l'autre à dia.

Nous voulons écraser le régime du maréchal Tchang-Kai-Chek

affirment les Japonais dans une déclaration officielle

CHANGHAI, 16 (Reuter). — Dans une déclaration officielle, les porte-

parole de l'armée et de la marine japonaises ont affirmé que le Japon est résolu à écraser le régime du maréchal Tchang-Kai-Chek.

L'un des porte-parole a accusé les administrations des concessions étrangères dans la zone occupée d'autoriser «des activités anti-japonaises et favorables au maréchal».

Lord Stanley ministre anglais des dominions est mort

LONDRES, 16. — On annonce le décès, survenu ce matin, de lord Stanley, ministre des dominions. Le ministre est décédé dans la maison de santé de Londres où il avait été transporté le mois dernier de son retour du Canada.

Vers un remaniement ministériel

LONDRES, 16 (Reuter). — Un remaniement ministériel semble devoir s'imposer par suite de la mort de lord Stanley, ministre des dominions, et de la démission de M. Duff Cooper, ministre de l'amirauté.

Le décès du secrétaire d'Etat aux dominions va nécessiter en outre une élection partielle dans la circonscription de Fylde (Lancashire) que lord Stanley représentait au parlement comme membre conservateur depuis 1922.

La mort du secrétaire d'Etat aux dominions porte à 7 le nombre des élections partielles devant avoir lieu dans un avenir plus ou moins rapproché.

Plusieurs Juifs sont arrêtés en Italie

Ils sont accusés de faire partie d'une organisation antifasciste

PARIS, 17 (Havas). — On mande de Rome à l'agence Havas : Une organisation antifasciste vient d'être découverte dans le nord de l'Italie. L'on a arrêté le professeur Eugenio Colomi, de race juive, résidant à Trieste. Il était le chef de cette organisation, qui comprenait plusieurs cellules. Colomi avouait qu'il maintenait des rapports de nature politique avec d'autres juifs résidant en Italie et à l'étranger.

Tous furent déferés à un tribunal spécial.

Dix mille volontaires italiens ont quitté samedi l'Espagne

CADIX, 16 (Havas). — Quatre vapeurs italiens, le «Calabria», le «Piemonte», le «Liguria» et le «Sardagna», ayant à bord environ 10,000 combattants italiens retournant dans leur pays, conformément à l'accord intervenu entre le général Franco et M. Mussolini, ont appareillé de Cadix, à partir de 17 heures, samedi.

Les navires étaient escortés par une division navale italienne composée de trois croiseurs, dont le «Trenta» et le «Trieste», et de huit torpilleurs. Le «Liguria», le plus grand des transports, avait à bord les généraux Begonzoli, commandant la division Littorio ; Francesci, commandant la division 23-Mars, et Berti commandant en chef des troupes italiennes dans la péninsule.

PIONNIER DU TOURISME

Charles Baedeker

C'est du moyen âge que datent les premiers récits de voyage, lit-on dans le «Bulletin des C.F.F.». A cette époque, se déplacer n'était pas une mince affaire. Ce n'était pas seulement incommode et coûteux, mais encore périlleux.

C'est seulement vers 1600 que l'Anglais Coxie et d'autres, ayant parcouru la Suisse, en firent des descriptions pleines d'admiration et donnèrent ainsi le déclic au mouvement qui porta bientôt les personnalités célèbres et fortunées à venir voir notre pays.

Certes, la Suisse, de par l'attrait de ses sites et sa position au centre de l'Europe, était destinée à être le pays du tourisme par excellence.

ges, qu'il ne cessa pas de perfectionner et de compléter. Tout ce qui pouvait être utile et profitable au voyageur, il le notait sur place et l'enregistrait. Ses guides, améliorés, avec une persévérance inlassable, par l'introduction de cartes synoptiques, de plans de villes et de bâtiments, de panoramas et de tableaux de toute sorte, devinrent de véritables encyclopédies touristiques.

Le premier pour la Suisse parut en 1844. On y trouve à l'avant-propos le texte suivant : «Ce guide est à maints égards une œuvre personnelle. Les éditions qui suivront ne parleront également que de choses vécues».

En Suisse, dans ces années-là, on commençait à mettre un peu d'ordre dans l'hôtellerie et le tourisme. Une des premières mesures prises par de nombreux hôtels de tout le pays fut, en 1843, d'établir un barème fixe des prix, ce qui fit dire à Baedeker dans son édition de l'année suivante que «c'étaient là les prix les plus élevés qu'on eût payés jusqu'à ce jour».

Des critiques sur l'exploitation des étrangers

Plus tard, Baedeker fit encore d'autres expériences en Suisse. On s'en aperçoit dans une des éditions suivantes qui contient des appréciations peu flatteuses pour notre pays. On y lit entre autres ceci : «Mise en garde contre l'exploitation des touristes et la mendicité dans l'Oberland bernois : Dans l'Oberland bernois, deux choses sont indispensables au voyageur : de la patience et de la petite monnaie. Sous toutes les formes et tous les prétextes, on prend d'assaut la bourse du voyageur. Ici, ce sont des fraises, des framboises, des fleurs et des cristaux qu'on offre au touriste. Là, on lui montre des chamois et des marmottes. A tous les coins de rue, un joueur de cor des Alpes souffle dans son instrument, à moins que ce ne soit un groupe de jodelleuses qui demande à se faire entendre. Tout cela ponctué de coups de pistolet pour réveiller le fameux écho. Sans compter les clôtures de champs et de pâturages qu'une demi-douzaine de gosses s'empresse d'ouvrir pour quelques sous qu'on leur lâche. Dans l'Oberland bernois, la mendicité est devenue un art exercé avec une adresse sans pareille. Le mendiant crie des noms au touriste qui ne donne rien, mais ne se fait pas faute de tirer la langue à celui qui a donné quelque chose».

Le premier guide de voyages pour la Suisse fut lancé en 1793, chez Ebels. Il était intitulé : «Introduction aux voyages en Suisse».

On voit que Baedeker a exercé une certaine influence sur l'éducation du peuple et son comportement à l'égard des étrangers. Ses suggestions et ses avertissements, tendant à améliorer les installations et à supprimer des abus, étaient souvent pris en considération. A cette époque, la civilisation marchait encore de pair avec la technique, et cela fut heureux pour le développement du tourisme en Suisse.

Charles Baedeker mourut à 58 ans après une vie d'infatigable labeur. Il fut le représentant le plus illustre de la dynastie des Baedeker, imprimeurs et éditeurs, dont l'origine remontait à 1680.

Production mondiale de caoutchouc

D'après une maison de brokers d'Amsterdam, pour les huit premiers mois de 1938 : 601,070 tonnes contre 718,029 tonnes pendant la période correspondante de 1937.

Le produit de cette taxe est destiné dans une proportion de trois-quarts au fonds de soutien du prix du lait et d'un quart à la réduction du prix du pain complet.

Le Conseil fédéral vient de prendre un arrêté instituant des taxes compensatoires sur le froment, le seigle, l'épeautre et le blé dur panifiable.

Le produit de cette taxe supplémentaire de transport et d'une taxe compensatoire. Ces deux taxes étaient déjà prélevées jusqu'ici. Celle de transport, qui était de 50 c. est réduite dorénavant à 30 c.

La taxe compensatoire trouve sa justification dans le fait que des suppléments de prix sont prélevés sur les fourrages importés ce qui nécessite une imposition correspondante des produits fourragers découlant de la mouture des céréales indigènes. Quatre degrés étaient prévus jusqu'ici afin de dégrever notamment les petits moulins. Le nouvel arrêté prévoit dorénavant dix catégories. Les petits moulins importants moins de 300 tonnes de blé par année sont exonérés de la taxe compensatoire alors que les grands moulins devront payer 1 fr. 20 par tonne.

Le produit de cette taxe est destiné dans une proportion de trois-quarts au fonds de soutien du prix du lait et d'un quart à la réduction du prix du pain complet.

Le prix d'émission est de 96%, le rendement est de 3 1/2% environ.

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques suisses.

L'emprunt de la ville d'Oslo se fait par l'intermédiaire du Crédit suisse, de l'Union des banques suisses, de la Banque commerciale de Bâle, de la S. A. Leu et Cie, de la Société de banque suisse, de la Banque fédérale S. A., de la Banque populaire suisse et du Groupement des banquiers privés genevois.

Quel était Baedeker ? Charles Baedeker, né en 1801, était le fils aîné de l'imprimeur G. D. Baedeker d'Essen. En 1827, il ouvrit à Coblenz, à son propre compte, une librairie et maison d'édition. Il commença par publier de petites brochures pour les voyageurs ; puis il se mit à améliorer des guides parus avant lui ; enfin, il travailla à la publication d'ouvrages touristiques nouveaux dont il serait le seul auteur. Etant lui-même un voyageur expérimenté, il vit immédiatement que les publications faites jusqu'à ce jour étaient fort imparfaites.

Les guides Baedeker eurent immédiatement un gros succès. Ils devinrent vite populaires et évincèrent toutes les publications similaires. Baedeker fut un travailleur infatigable : il parcourut lui-même les pays qu'il décrivait dans ses ouvrages.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE GENEVE

Table with columns for ACTIONS, OBLIGATIONS, and various financial data for the Geneva stock exchange.

Le bénéfice de dévaluation de la Banque nationale

Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, s'est prononcé à l'égard de la répartition du bénéfice de dévaluation de l'or telle que l'a envisagée la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'arrêté concernant le renforcement de la défense nationale et la lutte contre le chômage.

Le Conseil fédéral s'est rallié, en tous points, aux conclusions de la Banque nationale, confirmant ainsi son opinion précitée à l'égard de cette question.

Le bilan du 6 octobre fait ressortir une diminution de la circulation fiduciaire de 6 milliards 138 millions, ce qui ramène le montant des billets émis à 118 milliards 290 millions.

Le Commerce extérieur britannique en septembre. Exportations : 39,809,000 livres sterling, en augmentation de 3,478,000 ; importations : 75,001,000 livres sterling, en augmentation de 870,000 ; réexportations : 4,038,000 livres sterling, en diminution de 1,006,000.

L'augmentation des exportations s'est surtout fait sentir dans les produits manufacturés, les produits alimentaires, les boissons et le tabac.

3 artilleurs au pensionnat

Malgré des salles archicomblées, malgré la débâche de fou-tire, AUCUNE PROLONGATION POSSIBLE. Ce soir et demain, dernières.

Le bénéfice de dévaluation de la Banque nationale

Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, s'est prononcé à l'égard de la répartition du bénéfice de dévaluation de l'or telle que l'a envisagée la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'arrêté concernant le renforcement de la défense nationale et la lutte contre le chômage.

Le Conseil fédéral s'est rallié, en tous points, aux conclusions de la Banque nationale, confirmant ainsi son opinion précitée à l'égard de cette question.

Le bilan du 6 octobre fait ressortir une diminution de la circulation fiduciaire de 6 milliards 138 millions, ce qui ramène le montant des billets émis à 118 milliards 290 millions.

Le Commerce extérieur britannique en septembre. Exportations : 39,809,000 livres sterling, en augmentation de 3,478,000 ; importations : 75,001,000 livres sterling, en augmentation de 870,000 ; réexportations : 4,038,000 livres sterling, en diminution de 1,006,000.

L'augmentation des exportations s'est surtout fait sentir dans les produits manufacturés, les produits alimentaires, les boissons et le tabac.

ANTISEPSIE ASEPSIE

Advertisement for 'ANTISEPSIE ASEPSIE' disinfectant, featuring a logo and descriptive text.



Ce que le Dr. Morel apprit des Sénégalais.

Pendant des années, le Dr. Charles Morel, un médecin français, vécut dans un petit village, en pleine brousse africaine, à quelque cent kilomètres de la plus proche étape des caravanes; aucun autre civilisé bien loin à la ronde! Les malades faisaient parfois plusieurs journées de marche pour venir lui demander les secours de la science des blancs. Durant sa généreuse activité, le médecin fit une étonnante découverte: pas un seul de ses dix mille patients n'était chauve! Même à un âge avancé, tous portaient encore une épaisse chevelure. Après force tentatives vaines, il apprit enfin le secret de la vitalité extraordinaire de la chevelure des noirs: ceux-ci entretiennent leur cuir chevelu avec les sucres de plantes tropicales, mélangés selon de vieilles recettes transmises de père en fils. De retour en Europe, le médecin s'attacha à l'étude de ce produit. Après des années d'expériences dans des cliniques et des laboratoires, il parvint à rendre scientifiques les méthodes ancestrales d'hygiène capillaire des noirs et à adapter leur mélange végétal à notre tempérament de blancs. Ainsi est né le

SÉNÉGOL

Le SÉNÉGOL n'est pas une lotion ordinaire, dont il faut employer de grandes quantités; il suffit de frotter le cuir chevelu avec un tampon de coton imbibé de liquide.

Le SÉNÉGOL pénètre aussitôt dans le cuir chevelu; sans nuire au traitement, on peut donc procéder aux lavages habituels de la tête.

Un fait est certain:

Le SÉNÉGOL agit!

Le SÉNÉGOL est en vente chez tous les coiffeurs, dans les drogueries et pharmacies. N'hésitez pas, aujourd'hui encore achetez votre premier flacon!



Notre publicité est véridique

Remarquables attestations et nombreuses lettres de remerciements à disposition

CLERMONT & FOUET

Concessionnaires exclusifs pour toute la Suisse:

CLERMONT & FOUET
PARIS GENÈVE

Danse RICHÈME

Prof. Edm. RICHÈME

Les cours (débutants et perfectionnement) commenceront incessamment

Renseignements et inscriptions à L'INSTITUT 8, RUE DU POMMIER TÉLÉPHONE 5 18 20

Scotland Yard aux abois!

Tel est le titre du livre d'aventures et de police le plus attrayant de l'heure, car il vous dévoile le fameux mystère de « L'OMBRE » qui tint en haleine Scotland Yard, c'est-à-dire la plus habile police du monde entier, pendant des années.

Mettant à profit notre longue expérience comme rédacteur en chef du MAGAZINE pendant 28 ans, nous continuons notre activité sur le plan de la vente de LIVRES NEUFS AVANTAGEUX et offrons au public des livres sélectionnés dans toute la production littéraire contemporaine, vendus aux prix modestes auxquels les plus grands éditeurs soldent leurs stocks.

Notre offre d'aujourd'hui est réellement très intéressante, puisque, en plus du livre ci-dessus, la collection « MOREL-SELECTION » No 2 comprend les ouvrages suivants:

« VICTOR ET L'ÉTRANGÈRE », le livre profondément humain et de haute valeur de notre compatriote René de Weck. Nous recommandons d'une façon toute particulière ce roman (édité à Paris) dont l'action se passe dans notre pays, car il possède cette originalité d'être passionnant et de renfermer les observations les plus pénétrantes sur la vie de chez nous;

« UNE AFFAIRE ÉTOURDISSANTE », du grand écrivain anglais P. G. Wodehouse. C'est le livre le plus amusant que vous puissiez rencontrer, dont l'intérêt vous subjugue dès la première ligne et qui vous fait délirer de joie jusqu'à la fin. Si vous le lisez en famille, on vous entendra rire des lueurs à la ronde!

« Z. 33 », de Phillips Oppenheim, le célèbre auteur de « RICHARD BLISS, MILLIONNAIRE », qui est bien le roman d'aventures et d'espionnage le plus envoûtant qui ait jamais été écrit. Vous vous devez à vous-même d'avoir lu « Z. 33 » si vous aimez les romans d'espionnage, celui-ci est l'un des plus parfaits.

Nous vous offrons les quatre livres ci-dessus sélectionnés parmi les mieux écrits et les plus intéressants de l'heure, en belles éditions, tout NEUFS, non coupés, pour le prix modeste de 6 fr. 50 franco, et nous ajouterons à toutes les commandes qui nous parviendront immédiatement un cinquième livre fascinant: « LES EXPLOITS DE LORD PETER, DÉTECTIVE », le retentissant roman de l'écrivain anglais Dorothy Sayers, présenté au public français par l'illustre Paul Morand, à titre de

cadeau gratuit

HÂTEZ-VOUS DONC (car nos stocks s'épuisent vite) de nous envoyer le bulletin ci-dessous afin de recevoir pour le prix tout à fait avantageux de 6 fr. 50 ces cinq livres de choix.

BULLETIN DE COMMANDE VALABLE 8 JOURS

Veillez m'envoyer contre remboursement de Fr. 6.50 franco les 5 livres: « SCOTLAND YARD AUX ABOIS », « VICTOR ET L'ÉTRANGÈRE », « UNE AFFAIRE ÉTOURDISSANTE », « Z. 33 » et « LORD PETER, DÉTECTIVE », ce dernier à titre de CADEAU GRATUIT.

Prénoms et nom (très lisibles) _____
Rue _____ Localité _____
(Le présent bulletin, une fois rempli, peut être envoyé sous enveloppe non fermée, affranchie à 5 c. en Suisse à M. Adrien Morel, ancien directeur du MAGAZINE 7, avenue Dapples, Lausanne).

A DÉCOUPER

...teinte par
TERLINDEN
NEUCHÂTEL, sous l'Hôtel du Lac
Tél. 52.853

PROMENADES ET EXCURSIONS

VILLEGIAIRES - PENSIONS

Dimanche 23 octobre 1938

GARAGE HIRONDELLE
Neuchâtel

Superbe excursion d'automne au Lac Saint-Point (Jura français) EN CARS PULLMAN

Itinéraire: Yverdon - Orbe - Montcherand - Ballaigues - Jougne - MALBUISSON - Pontarlier - Val-de-Travers
Prix spécial: Fr. 10.— y compris le dîner à Malbuisson dont le menu est le suivant:

HORS-D'ŒUVRE — COLIN SAUCE VERTE
CIVET DE LAPIN — HARICOTS VERTS — FROMAGES FRUITS

Départ 8 h., Place de la Poste Pas de passeports
Inscriptions et renseignements

Librairie Dubois ou au Garage Hironnelle S. A.
Tél. 5 28 40 Tél. 5 31 90



Ecoute, mon enfant! Comme tant d'autres, Papa rentre parfois fatigué de son travail et de mauvaise humeur. Ne l'ennuyons pas encore à propos du ménage! Servons-lui un bon café corsé, parfumé, fait avec de la Franck-Arome!... et son front de se déridier aussitôt, sa gaieté de revenir!

Essayez! Un paquet de Franck-Arome ne coûte que 25 cts. Ajoutez à votre café moulu environ un tiers de Franck-Arome. Employez toujours du café frais et servez-le bien chaud. Du café réchauffé, c'est comme une robe réparée.



SA 3077 X

AVIS

Ayant dû renoncer à la collaboration de mon associé P. Mozer, j'informe mes amis et fidèles clients, ainsi que le public en général, que je reprends dès ce jour à mon propre compte l'exploitation de la

TEINTURERIE MODE

A MONRUZ-NEUCHÂTEL

Secondé par un personnel capable, je m'efforcerais de mériter la confiance que je sollicite. Je saisis l'occasion pour adresser un chaleureux merci à tous ceux qui m'ont témoigné leur sympathie au cours de ces dernières semaines.

Neuchâtel, le 15 octobre 1938.

André Desaulles

Emprunt 3% de la ville d'Oslo de 1938

de francs suisses 13,000,000 nominal
remboursable en 20 amortissements annuels égaux

Capital et intérêts payables en Suisse, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances, sans aucune retenue ni pour timbres ni pour d'autres impôts spéciaux norvégiens présents ou futurs.

Le droit de timbre suisse sur titres de 1,2% et l'impôt fédéral sur les coupons, au taux actuel de 2%, seront acquittés, ce dernier moyennant paiement global.

Prix d'émission: 96%

Rendement: 3 1/2% environ

Les souscriptions sont reçues sans frais par toutes les banques et maisons de banque suisses jusqu'au

Lundi 24 octobre 1938, à midi

La répartition aura lieu aussitôt que possible après la clôture de la souscription, sous avis par lettre aux souscripteurs. Si les souscriptions dépassent le montant des titres disponibles, elles seront soumises à une réduction.

La libération des titres attribués devra se faire le 1er novembre 1938, à 96%. Lors de la libération, les souscripteurs recevront du domicile de souscription, sur demande, un bon de livraison qui sera échangé ultérieurement contre les titres définitifs.

Le 15 octobre 1938.

Crédit Suisse.
Union de Banques Suisses.
Banque Commerciale de Bâle.
Société Anonyme Leu & Cie.

Société de Banque Suisse.
Banque Fédérale S. A.
Banque Populaire Suisse.
Groupement des Banquiers privés genevois.

Les prospectus détaillés ainsi que les bulletins de souscription peuvent être retirés auprès des banques et maisons de banque suisses.

SA 9254 Z

FOX FOX



La nouvelle lavette pour l'aluminium

est en vente chez:

Maison Sollberger & Co, place du Marché 8
A la Ménagère, place Purry
Droguerie S. Wenger, rue du Seyon 18
Epicierie Horisberger-Luscher, faubourg de l'Hôpital 17
P. Prysi-Gutknecht, rue des Sablons 53

Bonne génisse

prête au veau à vendre, chez Oscar Morel, les Hauts-Geneveys.

C'est le moment de faire une cure de

moût de cidre.

Pris au pressoir: Fr. 0.35 le litre.

ZIMMERMANN S.A.

Les fameux matelas «Robustas»

sont agréablement doux, élastiques et s'adaptent parfaitement aux formes du corps reposant

Meubles G. MEYER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

GRAVURE DU JUBILÉ DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Nous encadrons votre gravure dans la baguette officielle et spécialement réservée à cet effet au prix de Fr. 5.—.

Encadrements depuis Fr. 3.50.

Contre votre gravure intacte, nous vous remettons séance tenante la même déjà encadrée.

SCHINZ MICHEL
NEUCHÂTEL

Frais d'envoi pour l'extérieur: Fr. 1.— Chèques postaux: IV 164

LA VIE NATIONALE

Un quai Motta est inauguré à Locarno en présence du conseiller fédéral

Le discours du chef du département politique

LOCARNO, 16. — M. Motta, conseiller fédéral, invité à assister à l'inauguration du quai qui porte son nom, est arrivé samedi soir à Locarno, accompagné des membres du comité d'organisation de la manifestation, qui était allé au-devant de lui à Bellinzone.

M. Motta a prononcé un discours dans lequel il remercia tout d'abord de l'honneur fait à lui et à sa famille. Puis l'orateur dit notamment :

« L'Europe nouvelle sortira lentement et péniblement du désordre apparent dans lequel elle se débat actuellement, mais il ne serait pas juste de désespérer de l'avenir. Les hommes qui, le 29 septembre dernier, ont préféré un accord pacifique à une guerre presque générale et infernalement monstrueuse ont obéi aux vœux de l'humanité. Et le peuple tchécoslovaque qui, pour échapper à la destruction et pour satisfaire les intérêts véritables et supérieurs de l'Europe, céda en conservant sa dignité, retrouvera, espérons-le, dans sa composition rendue plus homogène, la compensation de son dur sacrifice.

Le peuple ne doit pas être divisé

» Pour nous et pour ceux qui viendront après nous, apprenons à tirer des faits les enseignements qu'ils contiennent.

» Ils enseignent aux Etats comme le nôtre la concorde. Un petit peuple divisé et déchiré par les haines de partis est un peuple destiné à disparaître. Un peuple qui n'accepte pas le devoir de la défense nationale n'est pas digne de survivre, car, en s'abandonnant lâchement, il nie l'idée austère et féconde du sacrifice.

» Ils enseignent encore le devoir de perfectionner ses institutions sociales en s'abstenant de faire la leçon aux autres. La Suisse est une vieille démocratie et nul ne demande qu'elle renonce à l'être.

Pas de guerre d'idéologies

» Mais — que cela plaise ou déplaise — les Etats ont le droit de se donner le régime qu'ils jugent être le meilleur pour eux. Nul n'a le droit de s'ingérer dans leurs affaires intérieures. Toute ingérence étrangère dans la vie d'un autre Etat est contraire au droit international. Des Etats dont les régimes sont essentiellement divers peuvent vivre ensemble et être amis. Faire d'idéologies opposées des motifs de lutte et presque des causes de conflit armé est une aberration qui ne diffère guère de celle qui tendrait à ressusciter, en plein vingtième siècle, les guerres néfastes de religion!

La liberté de la presse

» L'esprit de parti n'est pas une inclination de l'âme qui s'applique uniquement à la politique intérieure. Il peut se manifester aussi dans la politique extérieure et provoquer des dommages irréparables. Non pas que je prétende ou que je désire l'uniformité des opinions, le conformisme politique, le silence timoré sur ce qui se passe chez nous et autour de nous. La liberté de presse doit rester entière et nul n'a jamais pensé à la comprimer ou à la diminuer. Mais, entre liberté et licence, entre opinion et injure, il y a une différence qui indique aux personnes conscientes de leurs responsabilités ce qui est licite et ce qui est illicite. La neutralité, qui nous a été heureusement reconnue, est une doctrine de l'Etat, non de l'individu, mais elle impose aussi à l'individu le devoir impérieux de la mesure et de la réflexion.»

Observations météorologiques

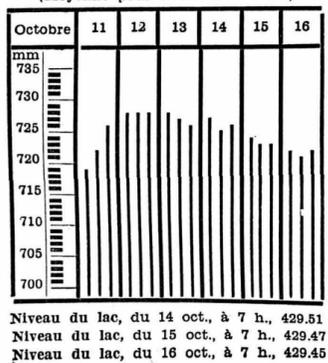
Observatoire de Neuchâtel

15 octobre
Température : Moyenne 13.3 ; Min. 7.3 ; Max. 18.9.
Baromètre : Moyenne 728.3.
Vent dominant : Direction, E. ; force, très faible.
Etat du ciel : Brouillard élevé inter. jusqu'à 9 h. 45, clair depuis 10 h. 15.

16 octobre
Température : Moyenne 12.9 ; Min. 7.5 ; Max. 16.9.
Baromètre : Moyenne 721.7.
Vent dominant : Direction, S.-E. ; force, très faible.
Etat du ciel : Brouillard élevé jusqu'à 12 h. Brumeux à nageux l'après-midi.

Therm., 17 oct., 4 h. (Temple-Neuf) : 11°

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)



DANS LES CANTONS

Mgr Pacelli a consacré le nouvel évêque de Saint-Gall

SAINT-GALL, 16. — Dimanche, jour de la fête de Saint-Gall, a eu lieu la consécration du nouvel évêque de Saint-Gall, Mgr Joseph Meile. Un cortège, comprenant un grand nombre d'invités, et les représentants des autorités religieuses et civiles, s'est rendu du palais épiscopal à la cathédrale. Sous le baldaquin, marchait le consécrateur, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, dans sa robe de pourpre.

NOUVELLES DIVERSES

Mort d'un homme de lettres genevois

GENÈVE, 17. — On annonce la mort, à l'âge de 66 ans, de M. Henri Odier, docteur en philosophie, homme de lettres, ancien collaborateur de divers journaux et revues de la Suisse romande.

Des cambrioleurs défoncent un coffre-fort à Genève

GENÈVE, 17. — Des cambrioleurs se sont introduits dans l'appartement d'un architecte au No 2 de la rue de la Muse, pendant l'absence de celui-ci, en perçant un plafond. Ils ont défoncé un coffre-fort contenant des titres et des bijoux et complètement dévalisé l'appartement. Le montant du vol n'est pas encore connu.

Près de Granges, une auto se jette contre un arbre

On déplore un mort et un blessé
BELLACH (Soleure), 16. — Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche matin. Une automobile, occupée par trois personnes, allant de Granges à Bellach, est venue se jeter contre un arbre. La machine se retourna. M. Arnold Walther, 60 ans, employé de banque à Bellach, a été pris sous la voiture et a été écrasé. Le conducteur a subi des blessures au visage. Le troisième occupant en a été quitte pour la peur. L'automobile a pris feu.

L'assemblée du Don national s'est réunie à Brigue

BRIGUE, 17. — A Brigue a eu lieu dimanche l'Assemblée de la fondation du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles, sous la présidence du colonel Claude Dupasquier.

Le rapport et les comptes de 1937 ont été approuvés. Une somme globale de 318,758 fr. 45 a été versée en 1937 aux soldats et à leurs familles ainsi qu'aux œuvres d'assistance.

En pays fribourgeois

Contre la fièvre aphteuse

(c) La fièvre aphteuse ayant éclaté à Kallnach, dans le canton de Berne, soit à la frontière du district du Lac, le préfet de Morat, M. Meyer, a convoqué samedi, à Châtiers, le vétérinaire cantonal, M. Wicky. Ils ont décidé d'instituer une zone de protection autour de Châtiers. Les communes de Fraeschels, Ried, Agriswyl et Wallenbuch sont déclarées comprises dans cette zone. Le détail ne doit pas aller au pâturage ; les foires sont supprimées ; les agriculteurs ont l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la contagion.

Une motocyclette contre une auto

(c) M. Fritz Zobrist, originaire d'Hendschikon (Argovie) circulait à motocyclette de Morat à Avenches, vers la fin de l'après-midi. Il dépassa un camion suivi d'une remorque, mais ne vit pas qu'une automobile arrivait en sens inverse. Il se jeta contre le radiateur de celle-ci. Le motocycliste, M. Zobrist, fut assez sérieusement blessé à la tête. Sa vie n'est pas en danger. Il est soigné à l'hôpital de Meyriez.

Les dégâts occasionnés à la moto sont évalués à 350 francs.

Un enfant sous une auto

(c) Un enfant de 4 ans, Marcel Purro, habitant à Guin, traversait la chaussée au milieu du village, samedi après-midi. Survint une automobile de Fribourg. Elle voulut éviter l'enfant, mais n'y parvint pas et le happa avec le garde-boue. Le malheureux roula sous les roues qui lui passèrent sur le corps.

Le petit Purro était grièvement blessé et il mourut dans la soirée à l'hôpital de district.

Tribunal de la Broye

Une affaire qui fit beaucoup de bruit

(c) Le tribunal de la Broye s'est occupé une journée durant d'une affaire qui fit beaucoup jaser et qui passionna l'opinion des habitants de Portablan-Delley. Voici quatre ans deux jeunes gamins lancèrent des bruits diffamants pour lui-même, et l'accusèrent de pratiquer des actes que la morale réprouve. Peu de temps après ces jeunes gens se rétractèrent. L'affaire semblait liquidée lorsque l'année passée, elle reprit de plus belle. L'autorité supérieure intervint et ordonna une enquête pénale. Le régent P. comparut devant le tribunal criminel. Après avoir eu plus de trente témoins, le ministère public ne put requérir une condamnation et le prévenu fut purement et simplement acquitté, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Session du Grand Conseil du 31 octobre

Voici l'ordre du jour du Grand Conseil pour la session extraordinaire du lundi 31 octobre 1938, à 14 h. 15 :

Rapport à l'appui de deux projets de lois portant révision de la loi sur les communes et de la loi sur la naturalisation neuchâteloise et sur la renonciation à la nationalité neuchâteloise.

Rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision de diverses dispositions de la loi instituant une caisse de pensions et de retraite en faveur des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat.

Rapport à l'appui : 1. d'un projet de loi concernant diverses mesures destinées à faciliter la retraite, dès l'âge de 65 ans, des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat ; 2. d'un projet de loi concernant les pensions servies par l'Etat, une caisse ou un fonds institué par l'Etat.

Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la police des établissements publics et la vente des boissons alcooliques.

Motions :

Motion Henry de Bosset et consorts priant le Conseil d'Etat d'étudier une modification de la loi cantonale sur la chasse et par extension, la suppression de l'article 11 du règlement sur la police des chiens, dans le sens : 1. d'octroyer aux agriculteurs, viticulteurs, pépiniéristes et propriétaires, une juste indemnité pour les dégâts causés par le gibier à leurs cultures ; 2. de sauvegarder le cheptel de gibier et d'éviter les chasses abusives, en adoptant le principe des parcelles de lotissement pour les chasseurs, tout en évitant celui de l'affermage de la chasse ; 3. d'autoriser les propriétaires de chiens, principalement de chiens de garde, à les atteler à des véhicules légers (suite de la discussion).

Motion Jacques-Ed. Chable priant le Conseil d'Etat d'étudier les mesures qui pourraient être prises par le département des finances dans le but d'alléger cette année les prestations des contribuables dont les cultures ont été particulièrement endommagées par le gel ou d'en retarder la perception. Il prie d'autre part le Conseil d'Etat d'intervenir auprès des établissements financiers qu'il patronne afin d'obtenir des facilités en faveur des viticulteurs, notamment en ce qui concerne le paiement des intérêts hypothécaires.

LA VILLE

Assemblée générale de l'Association suisse des experts-comptables

L'Association suisse des experts-comptables a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 15 octobre 1938 en notre ville.

Sous la présidence de M. Emile Giroud, président central, l'assemblée procéda aux opérations statutaires et réalisa son comité. Elle entendit ensuite un rapport sur le congrès international des experts-comptables qui eut lieu récemment à Berlin.

La société qui fut notre hôte samedi a actuellement vingt-cinq ans d'existence. Il fut cependant décidé de ne fêter ce jubilé qu'en 1939 à l'occasion de l'Exposition nationale de Zurich.

Une soirée récréative et amicale eut lieu après la séance officielle à l'hôtel Terminus avec l'aimable concours du chœur du Costume neuchâtelois et de quelques artistes de la ville. Les participants eurent le plaisir de compter parmi eux, au dîner, les délégués du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et de la ville de Neuchâtel ainsi que le président de la Chambre des notaires.

Dimanche matin, nos visiteurs furent reçus au musée des Beaux-Arts où ils assistèrent avec le plus vif intérêt à une démonstration des automatés Jaquet-Droz. Une réception fut ensuite offerte au château par le Conseil d'Etat puis nos hôtes se rendirent en autocar à la Chaux-de-Fonds et prirent un déjeuner à l'hôtel de la Croix d'Or. Ils y entendirent des chants du « petit chœur » de la Chorale de la Chaux-de-Fonds et furent salués par les autorités judiciaires des Montagnes et par le bâtonnier de l'Ordre des avocats neuchâtelois. Une promenade à la Maison-Monsieur avec retour par le Locle et la Tourne clôtura agréablement ces assises qui laissèrent aux participants, ainsi qu'ils se sont plu à nous le dire, un souvenir excellent de notre ville et du pays neuchâtelois.

Deuxième centenaire de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Notre exposition d'un ancien atelier typographique

est ouverte chaque jour, sauf le dimanche, de 10 h. à midi et de 15 à 19 heures, le samedi jusqu'à 17 heures.

Nous invitons cordialement toutes les personnes que cela intéresse à visiter ce petit ensemble, qui a déjà reçu de nombreux visiteurs.

Le projet de loi sur la police des établissements publics et la vente des boissons alcooliques

La commission chargée d'examiner le projet de loi sur la police des établissements publics et la vente des boissons alcooliques, du 25 janvier 1938, pris en considération par le Grand Conseil, en sa séance du 14 mars 1938, s'est réunie sous la présidence de M. P. Court.

Elle a été saisie de requêtes de nombreuses associations professionnelles ou d'utilité publique.

Le projet de loi du Conseil d'Etat a été assez fortement remanié. Voici les principaux passages du rapport de la commission :

Comme le relève le Conseil d'Etat dans son rapport à l'appui du projet de loi, il était utile de rassembler en une loi unique les dispositions relatives à une même matière. Le désir de cette réforme fut exprimé à plus d'une reprise au sein du Grand Conseil.

La commission s'est inspirée aussi du désir qui a été exprimé de lutter contre les abus de boissons alcooliques.

Parmi les innovations les plus importantes, figure l'introduction de la preuve de la capacité professionnelle que tout candidat à la reprise d'un établissement public devra désormais apporter. Rien ne discrédite cette branche d'activité autant que le tenancier incapable, ignorant des devoirs de son état. La loi a comblé cette lacune, répondant ainsi aux revendications des associations professionnelles et à un besoin depuis longtemps ressenti.

Suivant en cela le Conseil d'Etat, la commission n'a pas cru devoir introduire dans la loi « la clause du besoin » telle que la proposait le comité d'étude et d'action sociale des Eglises protestantes et la délégation antialcoolique neuchâteloise.

Une disposition nouvelle est l'extension du droit d'inspection dans les appartements des tenanciers d'établissements, en faveur de la police.

La législation vise ceux qui, après l'heure de police, conduisent des clients dans leurs locaux privés. A défaut du droit d'inspection précité, il est souvent impossible d'en apporter la preuve matérielle. Il y est remédié et, par le simple fait qu'elle

existe, cette mesure sera une cause d'ordre. Tempérée par la clause des avertissements, elle sera plus facilement acceptée par les intéressés.

Les remarques relatives aux jeux de hasard, faites au Grand Conseil lors de la discussion du projet en premier débat, ont été reprises par la commission. Elle estime qu'il n'y a pas lieu de spécifier dans la loi quels sont les jeux de hasard, une définition de ceux-ci figurant à l'article 2 de la loi fédérale du 5 octobre 1929 sur les mœurs de jeu ; il est rédigé de la manière suivante : « Sont qualifiés jeux de hasard, les jeux qui offrent moyennant une mise, la chance de réaliser un gain en argent, cette chance dépendant, uniquement ou essentiellement, du hasard. »

Après examen approfondi de la question, la commission a maintenu le statut particulier dont jouissent les cercles, étant donné le rôle que jouent ces établissements dans notre vie sociale. Un article de la loi, toutefois, tend à réprimer les abus.

Le projet de loi présenté par le Conseil d'Etat prévoyait le droit pour les communes d'interdire sur leur territoire :

a) la vente de boissons fermentées avant neuf heures du matin ;

b) la vente de boissons distillées.

C'était, en d'autres termes, l'introduction de l'option locale.

Dans sa grosse majorité, la commission estime que, laisser les communes légiférer dans ce domaine, conduirait à des inégalités regrettables. Elle a donc repoussé cette proposition mais a admis, par contre, l'interdiction de vendre des boissons distillées avant neuf heures du matin.

Une proposition d'obliger tous les établissements publics à tenir à la disposition de la clientèle au moins une sorte de cidre doux ou de moût non fermenté, ainsi que le demandait la commission des Eglises et la délégation antialcoolique, est repoussée. Par contre, la commission se fait un devoir de recommander la mise à disposition des consommateurs de telles boissons dans nos établissements publics.

LES BIBLIOPHILES SUISSES A NEUCHÂTEL

Notre ville, qui fut le refuge de tant de beaux esprits, a fait hier un accueil discret — mais chaleureux — à la très savante société suisse des bibliophiles que nous n'avions pas revue depuis 1923.

Si cet événement a passé en partie inaperçu du grand public, du moins a-t-il pris pour tous ceux qui y participèrent l'allure d'une fête de l'esprit, familière et tout à fait réussie.

La bibliophilie — cette passion du sage — compte des fervents à Neuchâtel où certaines familles possèdent, dit-on, de merveilleuses collections. Aussi nos hôtes ont-ils été, dès leur arrivée, fort entourés.

La bibliothèque de la ville avait organisé dans ses locaux, à l'occasion de cette réunion, une exposition de reliures du 14^{me} au 19^{me} siècles qui témoigne à la fois des richesses — ignorées du public — que possède la dite bibliothèque et des soins attentifs que leur voue son directeur, M. André Bovet. On avait également organisé une exposition d'œuvres originales et de manuscrits de l'écrivain C.-F. Ramuz. Ces deux expositions qui furent hier fort admirées, demeurèrent ouvertes au public et nous ne saurions assez l'engager à les visiter.

Après qu'une charmante réception eut été faite à nos hôtes d'un jour, l'assemblée s'ouvrit dans les locaux mêmes de la bibliothèque de la ville, sous la présidence de M. Meyer, de Berne. On y entendit divers rapports fort intéressants sur l'activité de la société... puis une proposition du comité tendant à limiter le nombre des membres ordinaires de 250 à 200. Proposition qui peut paraître étonnante, mais qui s'explique par le fait que la société suisse des bibliophiles est un groupement extrêmement fermé et qui ne cherche nullement à s'agrandir.

Le comité a été réélu, avec M. Meyer comme président. Deux nouveaux membres ayant été nommés, ce comité se compose comme suit : président : M. Meyer ; secrétaire : M. R. Oehler ; trésorière : Mlle H. Marti ; assesseurs : MM. H. Blosch, B. Jordan, A. Klebs, P. Leemann, M. Robert (Fontanemelon), E. Stickerberger, A. Schmidt, H. Strahm, A. Hœpfliger et E. Reymond (Neuchâtel).

L'assemblée administrative étant terminée, les participants purent goûter à loisir une captivante causerie de M. J. Jeanprêtre, d'Auvergnier qui commenta avec une rare érudition l'exposition de reliure que l'on venait d'admirer.

Après lui, M. T. Bringolf, sous-directeur de la Banque cantonale de Neuchâtel, qui nourrit pour les livres en général et ceux de Ramuz en particulier une tendresse avérée, commenta lui aussi l'exposition des manuscrits de Ramuz organisée par ses soins. Sa causerie fut un vivant hommage à l'auteur vaudois qui vient de fêter son 60^{me} anniversaire. « Heureux — dit-il en conclusion — le

pays qui, entre tous ses fils, a trouvé son poète! »

Une conférence de M. Louis Jacot, vice-président du Musée Gutenberg, était également prévue au programme... ; mais elle ne put malheureusement avoir lieu, M. Jacot étant tombé malade.

A midi, un dîner charmant et parfaitement réussi, réunissait tous les participants au restaurant Beau-Rivage. On y entendit de fort aimables discours, de M. C. Perrin, président de la ville qui sut avec esprit rappeler que trois choses comptent dans la vie du sage : « Un bon repas, une jolie femme et un bon livre ». M. Louis Thévenaz, archiviste cantonal, qui représentait le Conseil d'Etat se fit également beaucoup applaudir en parlant de l'amour que les Neuchâtelois ont pour les livres et des belles choses que renferment les archives dont il a la garde.

Enfin, une tombola fut tirée grâce à laquelle certains participants favorisés purent emporter quelques beaux ouvrages.

A 15 heures chacun partait pour Bussy près Valengin où une réception avait été organisée chez M. Maurice Robert, un autre grand ami des livres, dont les collections ont fait l'admiration de tous.

Félicitons les organisateurs de cette journée aux premiers rangs desquels il convient de citer M. A. Bovet, directeur de la bibliothèque de la ville, M. Hauser, de Boudry et M. J. Guinchard, imprimeur à Neuchâtel. Et engageons le public à visiter l'exposition de reliures. Le cahier d'exercices du roi Louis XIII enfant, notamment, relié aux armes de son père, est une chose qui mérite quelque attention. En l'admirant, on conçoit mieux tout ce que représente une belle œuvre bien présentée et les joies diverses qu'elle peut dispenser.

Deux accidents de la circulation

Un accident s'est produit samedi matin à 11 h. 50 à la rue du Seyon devant le magasin du Louvre. Un motocycliste qui circulait dans la direction de l'Ecluse a renversé un cycliste qui, en tombant, se blessa profondément à une main. La motocyclette monta sur le trottoir et brisa un soupirail des magasins du Louvre. Les dégâts matériels sont assez importants.

D'autre part, à 19 h. 20, samedi, une auto renversa un cycliste devant la brasserie Müller au quai Philippe Godet. Il n'y a heureusement pas eu grand mal.

CE QUI SE DIT...

— Au Cerneux-Péquignot, on a célébré les trente ans d'enseignement de M. Marcel Billod, instituteur.

Au Mail, à Neuchâtel, un pommier vient de fleurir, faisant l'admiration des habitants du lieu.

RÉGION DES LACS

Une auto genevoise fait un double looping près de Morat

Un mort

Samedi après-midi, une auto genevoise a culbuté au passage à niveau de Meyriez, près de Morat. Le conducteur ne connaissait pas le danger de ce passage et allait à vive allure ; il perdit sa direction, la voiture versa sur le côté, fit deux loopings et s'arrêta finalement dans le fossé.

Deux des occupants qui avaient été projetés hors de la voiture, en furent quittes pour quelques égratignures. Le troisième en revanche, M. Hägi, plus gravement atteint, succomba à 17 heures, à l'hôpital de Meyriez.

La voiture est hors d'usage.

YVERDON

Mise de vendange

Vendredi après-midi, à l'hôtel de ville d'Yverdon, le comité des Fondations Petitmatre a exposé en mise publique la récolte des vignes appartenant aux fondations et qui se trouvent au territoire de Valevres sur Montagny.

La récolte de belle apparence était estimée à 4000 litres de vendange.

La vente a eu lieu à 75 centimes le litre de vendange mesurée au bas de la vigne.

C'est M. Meylan, syndic de Concise, qui acheta la récolte.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un piéton se jette sous une automobile

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, à 2 h. 20, une automobile roulait en direction de la Chaux-de-Fonds sur la route des Eplatures. Deux piétons marchaient sur le trottoir, quand tout à coup, le nommé Henri Dubois, habitant rue Fritz Courvoisier 58, se jeta littéralement sous la voiture.

Il fut atteint par le pare-choc et entraîné sur quelques mètres. L'automobiliste ne pouvait éviter la collision et n'en est aucunement responsable.

M. Henri Dubois fut conduit immédiatement à l'hôpital au moyen de l'ambulance de la ville. Il souffre d'une grave fracture du crâne.

H. D. avait déjà tenté précédemment de se jeter sous une motocyclette, laquelle put l'éviter de justesse.

Renseignements pris à l'hôpital, M. D. va un peu mieux. L'opération de la trépanation a parfaitement réussi.

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX

ARMOURINS

Madame Jeanne Realini et son fils, Monsieur Georges Realini ; Monsieur René Graf, son fiancé ; Mademoiselle Louise Realini, à Stabio ;

Madame Marie Poirier-DuPasquier et ses enfants, à Donat et Zurich ; Madame et Monsieur Jean Farinoli-Poirier et leurs enfants, à Coratillo et Lausanne ;

Madame et Monsieur Dreyfus-Poirier, à Herliberg ; Monsieur Jean Bach, à Lausanne ; Madame Marie Poirier et ses enfants, à Peseux ;

Madame Louis Poirier et ses enfants, à Colombier ; et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils font en la personne de

Mademoiselle Agnès REALINI

leur très chère fille, sœur, fiancée, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui après plusieurs mois de maladie, vaillamment supportée, à l'âge de 25 ans.

Pourquoi, ô mon Dieu ? Tu ne sais pas maintenant ce que je fais, mais tu le sauras dans la suite.

Jean XIII, 7.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry lundi 17 octobre 1938, à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Football-club de Boudry a le profond regret d'annoncer le décès de

Mademoiselle Agnès REALINI

sœur de notre dévoué membre Georges Realini et fiancée de Monsieur René Graf, membre de notre comité.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu le lundi 17 octobre, à 13 heures.

Le comité du Chœur mixte « L'Aurore », de Boudry, a le profond regret d'annoncer à ses membres le décès de leur dévouée collègue,